

# Le Trilinguisme au C.N.R.S.

Noël Barbichon  
Délégation aux Ressources Humaines  
Bureau National de la Formation Permanente

1994

## TABLE DES MATIERES

✓ Avant - propos .....	1
✓ LE TRILINGUISME AU C.N.R.S. La raison d'être d'une enquête .....	4
• Les données recueillies au cours de l'enquête.....	4
• Démarche adoptée dans la conduite d'enquête.....	5
✓ LES PRATIQUES LANGAGIERES DANS LES DIVERSES SITUATIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE RECHERCHE.....	7
1. Les relations en France au sein du laboratoire .....	7
1.1. Le domaine de recherche eu égard à son objet.....	7
1.2. Le domaine de recherche eu égard à son histoire .....	8
1.3. Le domaine de recherche eu égard à son champ d'intervention nécessairement mondial .....	8
1.4. La tradition de coopération internationale d'un laboratoire .....	9
1.5. Pour conclure sur les pratiques langagières dans les laboratoires en France telles que les données recueillies au cours de l'enquête les font apparaître, .....	9
2. Les séjours à l'étranger .....	10
2.1. Missions éducatives .....	10
2.2. Négociation d'une coopération .....	10
2.3. Les travaux de terrain et expertises .....	11
2.4. Les travaux de recherche conduits à l'étranger dans le cadre d'une coopération .....	11
3. Les réunions scientifiques.....	14
4. Les relations dans le cadre de la CEE, activités documentaires et de publication .....	14
5. En conclusion .....	16
Tableau 1 Langues utilisées par les français, - ou celles dont l'utilisation leur est fortement recommandée - lors de leur séjour à l'étranger.....	17
Tableau 2 Pratiques langagières d'étrangers séjournant en France .....	18
Tableau 3 Langues qu'il est utile de connaître en fonction de la discipline d'exercice .....	18

✓ LES DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES .....	19
1. Les réactions des chercheurs à l'offre actuelle de formation en langue .....	20
2. Les projets des organisateurs de la formation .....	22
2.1. Les aspects de la politique de formation.....	23
2.2. Les intentions de remaniements de la logistique.....	23
2.3. La diversification des méthodes pédagogiques .....	24
2.4. Les contenus de la formation en langues .....	24
2.5. En conclusion, les projets des organisateurs de la formation .....	25
3. Les réactions des chercheurs affrontés à l'obstacle des langues .....	25
4. Les obstacles à l'identification des besoins non exprimés et parfois non ressentis .....	26
✓ ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT EN MATIERE DE FORMATION EN LANGUES ETRANGERES - autres que l'anglais - dans les Délégations régionales.....	29
✓ LES JEUNES CHERCHEURS ET LES LANGUES ETRANGERES .....	31
✓ USAGE DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LA RECHERCHE.....	32
✓ FRANCOPHONIE ET TRILINGUISME.....	36
• Des principes directeurs pour une politique de soutien et de développement de la francophonie .....	37
• Propositions en matière de coopération.....	38
• Propositions en matière de formation .....	38
• Propositions en matière de publication.....	39
✓ PROPOSITIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE D'UNE 3ÈME LANGUE .....	41
1. Les préalables : politique, plan et stratégie .....	42
• Politique de formation : ses orientations .....	42
• Plan de formation au trilinguisme.....	43
• Appui stratégique .....	43

<b>2. Identification des besoins .....</b>	<b>45</b>
<b>3. Modalités de réponse aux besoins.....</b>	<b>46</b>
<b>4. Dimension pédagogique .....</b>	<b>47</b>
• Principes à respecter .....	47
• Nature des missions confiées aux divers dispositifs de formation .....	48
4.1. Les pôles spécialisés.....	48
4.2. Dispositif de formation propre à chacune des Délégations régionales.....	50
4.3. Dispositif de formation en libre accès dans les laboratoires .....	50
4.4. Dispositif de formation à la carte.....	50
4.5. Dispositif associé aux contrats de coopération ou d'échanges.....	51
<b>✓ TRILINGUISME ET COOPERATION.</b>	
<b>Propositions pour un développement coordonné du trilinguisme</b> <b>et de la coopération internationale .....</b>	<b>52</b>
1. Les études à entreprendre.....	53
2. Les orientations de la politique du trilinguisme .....	54
3. Les appuis stratégiques .....	55
4. Les appuis logistiques .....	57
<b>✓ L'APPRENTISSAGE DANS LA FORMATION INITIALE</b>	
<b>Propositions pour préparer les futurs chercheurs à exercer leur activité</b> <b>dans un contexte international .....</b>	<b>58</b>
<b>✓ ANNEXES I, II, III, IV, V, VI</b>	

## Préface

J'ai donné mission en septembre 1993 à Noël BARBICHON d'étudier les formes dans lesquelles les services de formation permanente du CNRS pouvaient répondre à l'une des propositions émises par le Comité National réuni en séance plénière à Strasbourg en avril 1993,

Proposition énoncée en ces termes :

*Un chercheur doit être trilingue : ce doit être une priorité de la formation"*

Une étude sur ce sujet se devait d'être entreprise dans la perspective et l'esprit du plan de formation 1994 - 1996, en faisant appel à la réflexion des Délégations régionales, à charge pour Noël BARBICHON de l'organiser, d'animer les travaux en groupe et, après en avoir fait une synthèse, d'en dégager plus particulièrement les propositions et recommandations.

Ce sont les fruits de cette réflexion collective qui sont consignés dans ce rapport. Il est donc tout à fait naturel que celle-ci soit restituée en priorité à tous ceux qui y ont coopéré.

Chacune des Délégations régionales pourra ainsi situer sa propre contribution à cette étude parmi la vue d'ensemble qui y est ici proposée. L'expérimentation de l'une ou l'autre des recommandations présentées ici permettra, en prolongeant cette réflexion collective, de répondre au mieux aux exigences de la coopération internationale.

Cette dernière intention préside en permanence dans la forme et le contenu de ce rapport. En effet, la présentation qui a été adoptée respecte la démarche préconisée pour préparer les plans annuels de formation

- 1°) **Une analyse des besoins** pour chacune des situations d'activité en laboratoire où l'usage des langues étrangères s'impose (pages 7 à 18).
- 2°) **Une étude des instruments permettant l'acquisition de compétences langagières** et le rôle qu'y joue la formation (l'existant, sa crédibilité, sa pertinence en termes de contenu et de modalité, les potentialités d'évolution des dispositifs de formation) (pages 19 à 31).
- 3°) **L'élaboration du plan de formation au trilinguisme** et de la logistique d'accompagnement (pages 41 à 51).
- 4°) **L'intégration de ce plan dans une perspective plus large des besoins de compétences en matière de coopération internationale** : la place de la langue anglaise, la francophonie dans les accords de réciprocité, les critères de recrutement du personnel (pages 32 à 39 et pages 52 à 59)

Pour ce qui concerne la **prolongation de la réflexion collective** - compte tenu des études que certaines Délégations régionales se proposent de conduire (pages 53 et 54) - les annexes complétant le rapport ont été conçues dans cette perspective.

Ces annexes constituent une bibliographie établie sur la base de documents archivés *a priori* au bureau national de formation et ne peuvent prétendre ni à l'exhaustivité, ni à la représentativité en tant qu'échantillon des publications sur les sujets abordés dans le rapport : le trilinguisme (annexe I), les coopérations internationales (annexe II), les études antérieures et les centres d'audits spécialisés (annexe III), l'organisation des enseignements et la pédagogie (annexe IV), la formation initiale (annexe V) et la francophonie (annexe VI).

Pour ce qui concerne les **recommandations**, le rapport les présente (pages 41 à 58) sur la base des **propositions recueillies auprès des délégations régionales**.

Elles s'adressent en fonction de leur contenu à différents acteurs compétents en matière de formation ou de coopération internationale.

Parmi ces recommandations, je tiens à mettre en évidence les suivantes :

- Intégrer lors de l'élaboration des *plans de formation des laboratoires* l'analyse des besoins en matière de trilinguisme après avoir identifié les situations de coopération (page 45) (forces et faiblesses, besoins latents).
- Avec le concours du Bureau national de la formation chargé du *pilotage et du suivi* de l'appui stratégique (page 44) :
  - participer aux *échanges d'expériences* pédagogiques (état des lieux, méthodes, logistique) (page 44).
  - *harmoniser francophonie et trilinguisme* en matière de politique de formation (contrats de réciprocité de formation pour les chercheurs en séjour à l'étranger).
  - *adapter* les modalités de la formation *aux contraintes* des chercheurs (disponibilité irrégulière, délai d'utilisation des acquis de la formation, prestation d'orientation des demandes, service en libre accès, service à la carte) (page 47, 48 et 50).
  - concevoir pour chaque Délégation régionale des *outils* pédagogiques pouvant *s'intégrer dans un dispositif commun* à toutes les Délégations afin d'offrir une *gamme étendue de possibilités de formation* (langues faisant l'objet de peu de demandes, court délais, stages résidentiels, objectifs spécifiques tels que l'accueil téléphonique) (pages 48 et 49).
- *Développer la concertation entre les Délégations régionales* qui ont proposé d'entreprendre une *étude* telle que : "motivations à établir des coopérations" "les pratiques langagières, en particulier sur l'utilisation de l'anglais" etc... *afin d'en tirer des conclusions exploitables en termes de formation* (pages 53 et 54).

- Engager une *réflexion* sur l'ensemble des moyens nécessaires au *développement du trilinguisme* soit pour corriger les faiblesses actuelles soit pour prendre des mesures d'anticipation (formation initiale, critères de recrutement et d'octroi de bourses, contrats de réciprocité en matière de formation, association de projets de coopération à un investissement formation, développement des stages post-doctoraux hors zone anglophone, etc.) (pages 55 , 56 et 57).

Toutes ces recommandations reposent sur les principes suivants :

- **Identifier** les phénomènes d'autocensure de coopération internationale (en quantité et qualité) faute d'ouverture aux langues et aux spécificités culturelles.
- **Exploiter** les expériences dans un **climat de concertation**.
- **Adapter** la formation aux **contraintes** des cibles.
- **Anticiper** pour éviter de corriger en permanence.

En conclusion, j'adresse mes remerciements à tous ceux qui ont participé à l'enquête. Ils sont les destinataires prioritaires de ce rapport, lequel a été conçu non seulement pour rendre compte des contributions de chacun, mais aussi pour servir de cadre à la mise en oeuvre de la formation et à la réflexion qui doit constamment l'accompagner.

Christian PRALON  
Délégué aux Ressources Humaines

## Avant - propos

Le Comité National recommande aux chercheurs d'être trilingue.

Cette recommandation part d'un constat de *carence*.

Il serait du plus grand intérêt d'étudier les conséquences de cette carence sur la qualité de la recherche en France et sur la position de la recherche française au sein de la communauté scientifique internationale.

Seule une argumentation justifiant la nécessité pour les chercheurs français et étrangers de s'engager dans le trilinguisme permettra l'instauration d'une **politique de formation** aux langues étrangères cohérente avec une politique de relations scientifiques internationales.

Quel cadre fixer à cette politique de formation ?

Celle-ci pourrait consister essentiellement à s'opposer à l'ensemble des logiques et des forces qui tendent à centrer les actions de formation dans l'espace de plus en plus restreint et délimité par l'anglomanie, l'anglophobie et plus rarement de l'anglophilie.

Il s'agirait donc d'une politique volontariste qui irait à l'encontre des tendances spontanées du "marché" de la formation, prisonnier des *interactions entre offre et demande* surdéterminées par l'anglophonie actuellement dominante.

De cette situation, faut-il en attribuer la responsabilité aux comportements spontanés des seuls acteurs du système distributif de la formation : défaillance des *consommateurs* des actions de formation ou absence, inadaptation de *l'offre de formation* ?

Une question intéressante est de se demander si les institutions de recherche et les organes qui ont une fonction d'incitation, de régulation, d'analyse, de coordination ou d'évaluation ne concourent pas par eux-mêmes - quelle que soit leur ambition affichée en matière de trilinguisme et de relations internationales - à la concentration de pratiques langagières sur l'anglais et à la faiblesse regrettée des investissements de la recherche française dans les pays non anglophones.

La répartition harmonieuse et équilibrée de l'usage de différentes langues - y compris l'anglais et le français - dans l'espace d'intervention de la recherche française au sein de la communauté scientifique internationale, aurait à souffrir d'un débat stérile sur l'origine des responsabilités.

Une attitude *constructive* s'appuyant avec réalisme sur les potentialités de coopération et de valorisation de la recherche française permettrait une approche sereine dans l'instauration du trilinguisme.

Cette potentialité existe parmi les personnels de la recherche les plus dynamiques, lesquels investiront dans la pratique des langues à la condition d'être *motivés*.

En effet, il est notoire que toute activité de recherche réclame une forte motivation pour pouvoir s'exercer dans l'espace des *incertitudes* (incertitude sur les résultats, propre à toute activité de création ou de conception, mais surtout incertitude sur les critères cognitifs qu'il a pour mission de *valider*). Et les chercheurs n'acceptent qu'avec réserve ce qui est hors du champ de leur motivation, à moins de leur en prouver *l'utilité*. De plus, les spécialistes de la pédagogie des langues donnent à la motivation un rôle déterminant dans l'efficacité de l'apprentissage.

Par quelle stratégie faire naître cette motivation ?

Inutile de faire appel à des méthodes considérées à tort ou à raison manipulatoires, telles que celles qui exploitent l'intérêt spontané - sinon l'avidité légitime - des chercheurs à l'égard de toute connaissance : non averti de la nécessité d'une détermination personnelle pour apprendre une langue, prenant conscience de cette nécessité, convaincu d'avoir été abusé, ces méthodes conduisent inévitablement à l'échec.

En revanche, la motivation pour apprendre pourra naître de convictions fondées non sur l'appétit de connaissances mais sur une clarification des *priorités à accorder* dans les moyens requis pour mener une recherche à son terme.

Or, l'obtention de ces moyens sont conditionnés par la **reconnaissance** par la communauté scientifique internationale - et par voie de conséquence par le Comité National.

Bien que la langue anglaise occupe une place prépondérante dans la processus de reconnaissance, les chercheurs accordent à l'apprentissage des langues un *minimum de temps* pour un *minimum de maîtrise* et sous la pression de *l'urgence*.

Face à ces contraintes, comment les chercheurs pourront-ils investir dans le trilinguisme ?

Quels arguments les convaincront de changer l'ordre des priorités qu'ils accordent à leurs activités ? Les chercheurs ne seront convaincus que par les arguments qu'ils se forgeront eux-mêmes.

Pour cela, ils auront besoin :

- d'une information sur les enjeux de la coopération internationale, spécifiques à leur discipline et à leur domaine de recherche,
- d'une information sur les travaux de recherche s'intéressant aux pratiques sociales de la communauté scientifique (coopération à but de mutuelle information ; coopération co-élaborative, etc...),
- d'une information sur les changements prévus en matière de politique scientifique et d'évaluation et sur les conditions d'attribution des moyens,

- d'une information sur la genèse de coopérations, de leurs résultats et du rôle joué par la maîtrise des langues étrangères associée à une connaissance des aspects "civilisation et culture".

Convaincre ne sera pas suffisant. Il s'imposera de mettre des moyens pédagogiques adaptés aux contraintes propres au travail de recherche, aux objectifs spécifiques (par exemple parler dans sa langue mais comprendre la langue de l'interlocuteur) et à la diversité des besoins.

Redresser la situation en matière de langues exigera un effort soutenu et il ne devra pas être réservé aux personnels de recherche actuellement en activité.

Les candidats à la recherche devront avoir bénéficié au cours de leur **formation initiale** d'une préparation au trilinguisme. En l'insérant dans les cursus, comme certains le préconisent, il ne sera plus nécessaire de concevoir une stratégie de conviction. Néanmoins une perspective d'application des acquis par un séjour de longue durée dans un pays non anglophone renforcerait les motivations d'investissement dans le trilinguisme.

Se préparer au trilinguisme, apprendre à apprendre les langues, en prévoir les conditions d'applicabilité pourraient être les objectifs de cette formation initiale. Cela permettrait ultérieurement à la formation permanente du C.N.R.S. de réserver ses efforts et ses moyens, en ce qui concerne les langues, à l'acquisition par les personnels de recherche des savoir-faire langagiers spécifiques aux situations d'échange et de coopération internationale.

## LE TRILINGUISME AU C.N.R.S. La raison d'être d'une enquête

La saison plénière du Comité National qui s'est déroulée à Strasbourg les 22 et 23 Avril 1993, a conclu ses travaux en présentant 12 des 25 propositions issues des tables rondes.

Parmi ces propositions, celle émise par la table ronde n° 3 a retenu l'attention de la Délégation aux Ressources Humaines :

*"Multilinguisme : un chercheur doit être au moins trilingue ; ce doit être une priorité de la formation"*

Les auteurs de cette recommandation précisent comment atteindre cet objectif :

- 1°) *Entreprendre l'enseignement des langues étrangères dès l'école primaire*
- 2°) *Multiplier les moyens et les sessions de formation permanente au C.N.R.S.*
- 3°) *Prévoir d'investir dans la maîtrise des langues étrangères un pourcentage déterminé des crédits accordés à chaque laboratoire".*

Dans la perspective de mettre en application cette recommandation pour ce qui relève de la Formation Permanente du C.N.R.S., il convient d'évaluer les implications techniques et financières de la mise en oeuvre d'actions de formation en langues qui répondraient à des demandes non encore satisfaites.

Pour ce faire, doivent être prises en compte des données sur la **nature et le volume des besoins**, sur l'**existant** en matière de formation en langues dans chacune des Délégations régionales et sur les **possibilités d'adaptation et d'extension** de celui-ci.

C'est pour contribuer à faire ces estimations que la Délégation aux Ressources Humaines a confié au Bureau National de la Formation la charge de dresser un **état des lieux du trilinguisme** par une *enquête* auprès des Délégations régionales.

### ➔ **Les données recueillies au cours de l'enquête**

Pour dresser cet état des lieux, deux approches pouvaient être envisagées. L'une aurait consisté en une étude prospective sur la base d'une investigation exhaustive auprès de la population chercheur. A ce projet trop ambitieux pour être retenu tout en moins dans une première étape, il a paru préférable d'adopter une seconde approche qui, par son *caractère exploratoire*, se limiterait à *circonscrire le champ et les axes d'étude*.

Les données recueillies au cours de l'enquête ont été ordonnées selon trois axes :

- ➔ une identification des pratiques langagières en fonction des diverses situations d'exercice de l'activité de recherche,
- ➔ une analyse des motivations et du crédit accordé aux méthodes d'apprentissage des langues,
- ➔ un état des lieux de l'existant en matière de formation en langues étrangères dans les Délégations régionales.

D'autres thèmes ont été abordés incidemment au cours de l'enquête. Ils ont eu pour objet :

- les problèmes spécifiques aux jeunes chercheurs,
- la position de la langue anglaise au sein du trilinguisme,
- la francophonie.

Chacun de ces axes constitue la structure de la première partie du présent rapport, la seconde étant réservée aux recommandations sur les moyens à mettre en oeuvre pour développer le trilinguisme.

### ➔ Démarche adoptée dans la conduite d'enquête

Trois phases sont à considérer :

**1ère phase :** l'envoi par la délégation aux ressources humaines d'une note aux délégués régionaux pour les informer du projet d'enquête et leur demander leur collaboration.

**2ème phase :** l'organisation des déplacements dans les délégations régionales. La prise des rendez-vous par téléphone a été l'occasion de préciser les objectifs de l'enquête et le cadre dans lequel elle se plaçait. A cette occasion, était exprimé le souhait d'avoir un entretien avec :

- le délégué régional
- le chargé de mission Europe (CME)
- le responsable ressources humaines
- les animateurs régionaux de formation permanente
- des directeurs de laboratoire.

Il revenait à la délégation régionale d'organiser cette consultation.

**3ème phase :** le déroulement des entretiens. Les délégations régionales les avaient regroupés dans une seule journée. L'organisation de ces journées a revêtu des formes diversifiées selon les choix retenus par les délégations régionales :

- Option "*entretiens individuels*", en présence dans la plupart des cas, de l'animateur régional de formation permanente; Deux raisons militaient pour cette présence : faciliter le développement d'études complémentaires et intégrer l'enquête dans l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de formation de laboratoires.
- Option "*entretiens collectifs*". Toutes les personnes concernées faisaient part dans le cadre d'une réunion de leur opinion et de leurs propositions. Le débat était enrichi par les interactions entre participants.
- Option "*mixte*" : une réunion succédait à des entretiens individuels.

Dans tous les cas, le contexte de l'enquête, son caractère exploratoire et la méthode de travail étaient précisés au début de chaque entretien.

## LES PRATIQUES LANGAGIERES DANS LES DIVERSES SITUATIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE RECHERCHE

Les pratiques langagières ont été identifiées dans les situations où se développent les relations avec des étrangers soit par l'écrit, soit par l'oral.

Quatre situations sont ici distinguées :

- Les relations en France au sein du laboratoire,
- Les séjours à l'étranger,
- Les réunions scientifiques,
- Les réunions dans le cadre de la CEE ainsi que les activités documentaires et de publication.

Dans ces situations, divers facteurs sont pris en considération :

- La nature de l'activité,
- La discipline, le domaine de recherche,
- Les nationalités des personnes concernées,
- L'histoire de la discipline ou du laboratoire,
- etc.

Pour chacune de ces situations seront présentés les divers usages, les difficultés à surmonter et, dans certains cas, la solution qui a été retenue.

Enfin, il sera fait part d'opinions exprimées par les personnes enquêtées à propos des pratiques langagières et de l'intérêt du trilinguisme.

### 1. Les relations en France au sein du laboratoire

La connaissance d'une langue étrangère par les personnels de recherche exerçant leur activité en France n'impliquent pas nécessairement son usage au laboratoire.

L'enquête a permis d'identifier quelques uns des *facteurs qui déterminent les pratiques langagières* au sein du laboratoire.

#### 1.1. Le domaine de recherche eu égard à son objet

Il s'agit par exemple des recherches comparatives, des recherches sur les manuscrits, des recherches en histoire, des recherches en linguistique.

Pour ces domaines, tous propres aux Sciences Humaines et Sociales, la connaissance de la langue s'impose parce qu'elle constitue *l'objet de recherche* (linguistique), ou en raison de la nature des *matériaux* tels que les supports oraux (ethnologie) ou écrits (manuscrits) ou en raison du *contexte socio-culturel* (sciences politiques, économie).

Dans ces laboratoires, il arrive que 50 à 100 % des chercheurs soient trilingues. La *diversité des langues pratiquées* au sein de tels laboratoires permet de couvrir une large étendue d'un domaine de recherche ; c'est le cas des recherches comparatives nécessitant des investigations sur dix à vingt pays différents.

Néanmoins, l'anglais sera souvent utilisé pour certaines publications, dans les interventions en congrès ou encore dans les relations au laboratoire avec les chercheurs étrangers.

## 1.2. Le domaine de recherche eu égard à son histoire

Les domaines de recherche et les disciplines ont une histoire. Naissance et développement sont associés à un ou plusieurs pays. Le vocabulaire spécifique à ce domaine s'est progressivement construit dans la langue de ce pays et les traductions n'évoquent pas toujours les concepts avec suffisamment de précisions. Des *positions dominantes* sont constatées ; selon l'opinion des chercheurs enquêtés, cela concerne :

- le français pour la catalyse
- l'allemand pour la paléontologie et certains domaines de la biologie
- l'espagnol pour l'écologie
- l'anglais pour le nucléaire.

*Ces positions dominantes sont déterminantes dans les langues utilisées dans les publications et, dans certains cas dans les échanges avec les étrangers au sein d'un laboratoire situé en France. Par ailleurs, lorsque la France est en position dominante dans un domaine, cela n'entraîne pas ipso facto d'utiliser la langue française avec les chercheurs en séjour dans un laboratoire situé en France. Faute d'un effort suffisant dans l'enseignement du français aux chercheurs étrangers accueillis au laboratoire, l'anglais retrouve son rôle de langue véhiculaire.*

## 1.3. Le domaine de recherche eu égard à son champ d'intervention nécessairement mondial

Il s'agit de laboratoires qui en raison de l'objet même de leur recherche (exemple la climatologie) accueille de nombreux étrangers de diverses nationalités pour des séjours de longue durée. *Les relations au laboratoire se feront en général en anglais*, plus particulièrement lorsque le domaine de recherche concerné (exemple la recherche nucléaire) est dominé par les USA ou la Grande Bretagne.

#### 1.4. La tradition de coopération internationale d'un laboratoire

La coopération peut être dans la tradition d'un laboratoire alors que ses domaines de recherche n'impliquent plus avec autant d'acuité que par le passé des relations avec des laboratoires étrangers, sauf pour les échanges d'informations qui, éventuellement, seraient matière à critique et controverse.

De telles traditions de coopération ont pour effet *d'ouvrir le laboratoire aux chercheurs étrangers*. Les langues utilisées dans les relations au laboratoire seront soit le *français* en raison du long passé d'échanges avec les visiteurs étrangers, soit la *langue du pays* du visiteur lorsque la coopération a impliqué des séjours à l'étranger de la part des chercheurs du laboratoire français, soit, à défaut de la possibilité d'utiliser l'une de ces deux langues, *l'anglais*.

#### 1.5. Pour conclure sur les pratiques langagières dans les laboratoires en France telles que les données recueillies au cours de l'enquête les font apparaître, on peut souligner :

que le chercheur français trilingue utilisera ses compétences linguistiques dans ses relations avec les chercheurs étrangers accueillis dans son laboratoire à la condition

- d'être concerné par le thème de recherche du visiteur
- que la langue du visiteur étranger corresponde à la 3ème langue qu'il connaît
- que ses connaissances linguistiques s'étendent au vocabulaire scientifique et technique
- que le visiteur étranger n'utilise ni le français, ni l'anglais dans ses échanges.

Toutes ces conditions sont rarement réunies, sauf dans la cas où la recherche coopérative implique la connaissance de la langue (cas des recherches comparatives). Ceci peut expliquer que les *échanges* au sein d'un laboratoire se font le plus souvent *en français ou en anglais*. Lorsque le *laboratoire est multilingue*, les compétences linguistiques des chercheurs sont utilisées pour les *traductions* de documents ou pour jouer le rôle *d'interprète* en cas d'absolue nécessité.

*L'usage du français* pourrait se développer dans ces laboratoires - sauf dans les laboratoires de recherche nucléaire - sous réserve de *l'enseigner aux visiteurs* dans des *sessions organisées avant* (ou au début de) *leur séjour en France*.

## 2. Les séjours à l'étranger

Les chercheurs trilingues estiment d'après leur propre expérience, que seuls les séjours de longue durée justifient, par rapport aux courts séjours, l'apprentissage d'une 3ème langue.

Cette opinion serait néanmoins à nuancer car *les pratiques langagières paraissent plus déterminées par le but assigné au séjour que par sa durée.*

Les données recueillies au cours de l'enquête permettent de distinguer :

**pour les séjours à courte durée :**

- les missions éducatives
- la négociation d'une coopération

**pour les séjours de moyenne et longue durée :**

- les travaux de terrain (expérience, exploration, prélèvement) et expertise
- les travaux de recherche conduits dans le cadre d'une coopération.

### 2.1. Missions éducatives

Il s'agit en l'occurrence de conférences et séminaires donnés à l'étranger au bénéfice d'étudiants. De l'avis des chercheurs enquêtés, ces interventions à caractère strictement éducatif jouent *un rôle attracteur* pour les séjours de doctorants en France et un *rôle précurseur* pour les coopérations.

Pour ces missions, *la connaissance de la langue du pays d'accueil est impérative*, sous peine d'avoir à y renoncer.

Des expériences positives et négatives ont été maintes fois citées au cours de l'enquête, en particulier pour le Mexique, le Brésil, l'Espagne, la Russie à propos de conférences qui ont été - ou auraient pu être - données sur la recherche en physicochimie, matériaux, environnement, métallurgie, biologie moléculaire, catalyse, etc.

### 2.2. Négociation d'une coopération

*Le trilinguisme serait plus utile à la négociation d'une coopération qu'aux échanges scientifiques développés ultérieurement et pour lesquels l'emploi de l'anglais est courant :*

Cette opinion, controversée, serait à tempérer si on se réfère à l'analyse des données d'enquête présentées au point 2.4.

Quoiqu'il en soit, l'engagement d'une négociation implique une *consultation préalable de publications* dont l'accès exige parfois des connaissances linguistiques autres que l'anglais. C'est le cas pour des projets de coopération dans certains domaines de recherche avec la Russie et le Japon.

*Ces divergences d'opinion* sur le rôle des langues dans les différentes phases d'un projet de coopération autorisent à s'interroger sur la *probabilité d'un phénomène d'autocensure* des initiatives dû à des obstacles d'ordre linguistique.

### 2.3. Les travaux de terrain et expertises

Les pratiques langagières au cours de ces séjours sont déterminées par la nature des relations qu'impliquent les travaux scientifiques et techniques. Par exemple, *la langue portugaise* sera indispensable au Brésil dans les relations avec les autochtones lors de travaux de prélèvements d'échantillons pour des recherches en sédimentologie.

Dans des situations analogues lors d'expertises demandées à la suite de catastrophes ou pour les campagnes de mesures en climatologie *"on baragouine à défaut de parler la langue du pays ou on utilise des artifices tels que de s'exprimer en anglais au Viêt-nam pour être traduit par un interprète en russe"*. La même équipe en Argentine ne rencontrera aucune difficulté pour se faire comprendre car *il se trouve que l'un des chercheurs de l'équipe parle l'espagnol*.

Parfois ces travaux rassemblent à l'étranger des *équipes internationales* dans le cadre d'un grand chantier. Au sein de l'équipe, *la langue véhiculaire* sera en général *l'anglais*. Avec les autochtones, les relations seront facilitées dans la mesure où les connaissances linguistiques des membres de l'équipe scientifique seront suffisamment diversifiées pour qu'*au minimum l'un d'entre eux joue le rôle d'interprète*.

### 2.4. Les travaux de recherche conduits à l'étranger dans le cadre d'une coopération :

*"La France accueille beaucoup de chercheurs étrangers mais les chercheurs français séjournent peu à l'étranger"*

*"Les chercheurs français sont casaniers"*

*"Ce sont les russes qui viennent en France et non l'inverse"*.

Ces opinions fondées sur des expériences personnelles et des constats de comportements de collègues sont le reflet d'un malaise. Il serait imprudent de généraliser ces opinions à l'ensemble de la communauté scientifique française. Néanmoins, elles seront à prendre en considération dans une éventuelle étude de crédibilité et de recevabilité par la communauté scientifique d'un projet de développement du trilinguisme en son sein.

Pourquoi les chercheurs répugneraient-ils à séjourner à l'étranger ? Est-ce la méconnaissance des langues qui en serait la cause ? ou l'absence de motivations d'ordre scientifique ?

*"Je me suis mis à l'espagnol dans la perspective d'une coopération"*, déclare un chercheur au cours de l'enquête.

Est-ce une nécessité d'ordre scientifique ou d'ordre culturel qui est à la source de la motivation à coopérer de ce chercheur et, par voie de conséquence, à investir dans l'apprentissage d'une langue ?

Ces questions militent pour que, ultérieurement, on puisse *mettre en évidence la nature des interactions entre trilinguisme et coopération*. Les résultats d'une telle étude devrait permettre l'évaluation de la pertinence d'une campagne en faveur du trilinguisme et de mieux la cibler. En l'occurrence, il s'agirait de distinguer *les cas où le trilinguisme est moteur de coopérations et les cas où la motivation au trilinguisme est déterminée par les intentions de coopérations*. Ce second aspect sortant du champ de l'enquête ne peut être traité ici. Quant au premier aspect, l'enquête révèle des opinions contrastées :

Pour certains, la connaissance de la langue du pays d'accueil n'est pas vécue comme une nécessité et offrirait, pour les échanges scientifiques, peu d'intérêt par rapport à l'usage de l'anglais : *"un séjour de 5 ans en Allemagne en ne parlant que l'anglais"*.

Pour d'autres, la connaissance de la langue faciliterait surtout la vie extérieure au laboratoire et la vie culturelle, et à la rigueur les démarches initiales à l'établissement de la coopération. Cette opinion est partagée par un chercheur parlant cinq langues et qu'il utilise uniquement sur le plan culturel ... sans exclure toutefois un avenir sur le plan scientifique pour le russe, l'allemand et l'espagnol.

En revanche, il a été affirmé à de nombreuses reprises, que la qualité des échanges dus à l'usage de la langue du pays d'accueil correspond étroitement à celle des résultats scientifiques obtenus en coopération :

*"à première vue, la 3ème langue n'aurait d'intérêt que culturel ; mais en fait, cela permet d'aller plus loin en collaboration"*.

Les profits apportés à la coopération ont été souvent explicités :

- une possibilité *d'approfondissement*
- une relation plus forte favorisant le *travail en commun*
- une *connivence* au niveau humain et culturel, significative d'une volonté de travailler en commun
- une facilitation à la *convivialité*
- une condition essentielle pour être *reconnu* par les scientifiques du pays d'accueil, en particulier de la part des Allemands, des Russes et des Suisses
- une meilleure *pénétration* du pays, en particulier pour le Japon
- une nécessité pour le *maintien et le suivi* de la collaboration
- une source pour des *contrats*.

Un exemple confirme l'intérêt du trilinguisme dans le cadre d'une coopération en Allemagne, associant des chercheurs français et allemands arabisants : les échanges se faisaient en arabe, mais *l'accès à la documentation*, les références au *contexte politique* et les *discussions* étaient facilitées par la connaissance de la langue allemande.

L'explicitation des profits met bien en évidence les effets de synergies dans la coopération, bien que l'investissement sur le plan linguistique soit inégal entre les deux parties : le pays d'accueil est favorisé. Cette remarque est à relativiser, puisqu'une coopération de qualité entraînera une alternance dans l'accueil. Il existe toutefois des situations de coopération où les connaissances linguistiques des deux parties se *limitent à la compréhension de la langue étrangère*. Dans ce cas, la solution qui a été adoptée dans une table ronde en Sciences de la vie a consisté à ce que chaque *partie s'exprime dans sa langue*.

Le principe de réciprocité auquel il vient d'être fait allusion dans ces exemples serait à prendre en considération si, ultérieurement, *une étude sur le thème "Trilinguisme et Coopération"* était engagée. Cela impliquerait de recueillir l'opinion des chercheurs français et étrangers sur les profits personnels ou non attendus d'une coopération.

### 3. Les réunions scientifiques

Au cours de l'enquête, les problèmes d'ordre linguistique liés aux réunions scientifiques ont été relativement peu mentionnés, sinon pour signaler les *faiblesses* des chercheurs français (et japonais) *dans la pratique de la langue anglaise* et leurs difficultés pour s'insérer dans les débats.

Plus fréquemment, il a été fait allusion à la place du français ou d'une langue autre que l'anglais dans les réunions propres à l'Europe latine ou celle concernant l'Amérique latine.

Pour celle-ci, un consensus s'esquisserait pour une utilisation de *l'espagnol et du portugais*. En ce qui concerne l'Europe latine, l'impossibilité d'avoir une langue commune est reconnue par tous et a été illustrée par un exemple en catalyse pour des réunions rassemblant français, espagnols et italiens. En l'absence d'italiens, *la langue espagnole aurait pu être utilisée*, car elle est pratiquée couramment par les chercheurs français en catalyse.

En généralisant, il apparaît que la connaissance d'une troisième langue ne présente d'intérêt, lors d'une participation à une réunion scientifique internationale élargie à plus de deux pays, que pour les contacts interpersonnels.

A long terme, l'opinion prévaut que *les langues agréées* dans les réunions internationales - en particulier celles propres à l'Europe - équipées de traductions simultanées *seront celles qui seront le plus fréquemment pratiquées par les chercheurs trilingues* des différents pays représentés à ces réunions. Le français aura d'autant plus de chance d'être agréé qu'il sera pratiqué par les chercheurs étrangers, en particulier ceux qui au cours de leurs séjours en France auront bénéficié d'un enseignement de la langue française.

Bien que les problèmes liés à la francophonie sortent du champ de l'enquête, leurs incidences sur la politique du trilinguisme se sont révélées nombreuses, il en sera rendu compte dans un chapitre réservé à ce thème. Il en sera de même à propos de la langue anglaise.

### 4. Les relations dans le cadre de la CEE, activités documentaires et de publication

Pour ce thème de l'enquête, seules quelques réactions, opinions et recommandations ont été exprimées.

En ce qui concerne les projets CEE, deux points de vue sont à distinguer :

- celui du chercheur soumissionnaire
- celui du comité de sélection des projets.

Une difficulté rencontrée par quelques soumissionnaires serait d'ordre rédactionnel. On pourrait penser que des insuffisances en matière de langues étrangères en serait la cause. Cette hypothèse n'a pas été retenue et certains vont jusqu'à prétendre qu'il leur est plus facile de rédiger directement en anglais qu'en français. Il a été suggéré d'attribuer pour origine à cette difficulté *un manque de formation à la structuration d'un projet ou d'un texte à rédiger.*

Un autre constat a été dressé sur la relative *défection française dans les comités de sélection de projets.* La compétence scientifique des chercheurs français n'a pas été mise en doute pour expliquer cette absence. Cette carence serait due à la méconnaissance des langues étrangères, langue anglaise incluse : en effet, la répartition des dossiers de projet entre les membres du comité de sélection à fin d'examen tient compte naturellement de leur spécialité scientifique mais aussi de leurs connaissances linguistiques.

En conséquence, les dossiers présentés par les chercheurs français sont généralement rédigés en anglais pour en faciliter les conditions d'examen.

Il a été suggéré d'améliorer celles-ci par une rédaction bilingue des dossiers et par une généralisation du trilinguisme, ne serait-ce que pour compenser les tendances actuelles à la CEE de limiter les crédits affectés aux traductions.

En ce qui concerne les **contrats**, les seules remarques recueillies au cours de l'enquête se réduisent aux fondements culturel et historique du droit. Il a été suggéré de poser le problème du choix de la langue rédactionnelle du contrat plus sous cet aspect que par référence à une politique favorisant l'usage du français accompagné ou non d'une traduction.

De même que pour les contrats, peu de remarques ont été faites à propos des *activités documentaires et de publications*, probablement en raison d'un débat largement développé au sein des milieux scientifiques sur la position dominante de la langue anglaise.

Il apparaît néanmoins que la connaissance d'autres langues s'impose dans de nombreux cas pour pouvoir *accéder aux sources* dans une démarche strictement documentaire. Ce sera le cas en *chimie* et en *SPI (composants électroniques)* pour l'accès aux sources japonaises (10 % des publications en chimie seraient d'origine japonaise), car les japonais publient de moins en moins en anglais dans ces domaines. Ce sera aussi le cas en SHS (histoire, recherches comparatives) ou encore dans toutes disciplines pour accéder aux thèses (Espagne, Allemagne, Italie etc.).

**5. En conclusion,** l'examen des pratiques langagières dans les diverses situations d'exercice de l'activité de recherche permet de distinguer les rôles respectifs joués par les langues françaises, anglaises et par une troisième langue.

**Le choix de celle-ci peut reposer sur des motivations d'ordre culturel ou des motivations d'ordre scientifique.** Dans le premier cas, la langue choisie détermine les *potentiels de relations scientifiques*. Dans le second cas, l'orientation scientifique détermine les *langues à étudier*. La nature de ces langues a fait l'objet de nombreuses citations au cours de l'enquête. Si l'anglais et le français ont été cités pour ce qui concerne les pratiques langagières en France (laboratoires multilingues par exemple), et l'anglais pour les relations à l'étranger, la panoplie des troisièmes langues, dont l'usage est reconnu indispensable, est étendue. Ces pratiques langagières correspondant aux relations avec des étrangers dans leur pays, celles correspondant aux relations avec des étrangers en France et celles correspondant aux disciplines sont résumés respectivement dans les tableaux 1, 2 et 3.

**Ces tableaux de données sont établis sur la base des informations recueillies au cours de l'enquête et sont proposés ici à titre indicatif.** Leur utilité est incontestable ne serait-ce que pour mieux aborder *la politique de formation en langue* : quatre langues sont fréquemment citées :

Allemand, Espagnol, Russe, Portugais

et deux autres pour des aspects spécifiques :

Japonais, Chinois.

Ces données ne permettent pas d'estimer l'étendue des besoins de formation ; toutefois, en montrant les finalités de celle-ci, *les opinions parfois très contrastées* sur le rôle du trilinguisme peuvent être relativisées.

En effet, si certains s'interrogent sur *l'utilité* du trilinguisme, si d'autres parlent quatre langues y compris le Japonais mais déclarent que cela leur sert sur un *plan uniquement culturel*, si d'autres en revanche dénoncent *le snobisme* de ceux niant l'existence d'un problème, si d'autres encore regrettent que *"les français sont toujours à la remorque"*, plusieurs d'entre eux ont reconnu que la connaissance d'une troisième langue

- apporte "un plus" sur le plan scientifique
- donne des capacités de travail en commun
- crée une connivence au niveau culturel et humain
- permet une meilleure pénétration du pays.

**Tableau 1** : Langues utilisées par les français, - ou celles dont l'utilisation leur est fortement recommandée - lors de leur séjour à l'étranger, compte tenu des pratiques langagières du pays d'accueil.

(Sur la base des expériences citées et des opinions exprimées en cours d'enquête).

Langue Pays d'accueil	Français dans quelques cas	Anglais	Allemand	Espagnol	Portugais	Italien	Russe	Chinois	Japonais
U.S.A.		x							
Grande Bretagne		x							
Allemagne		x	x						
Espagne dont Catalogne	x  x	x  x		x  x et catalan	x				
Italie	x	x				x			
Suisse	x	x	x						
Pays Bas	x	x	x						
Pays Scandinaves		x							
Pays de l'Est		x					x		
Brésil				x à la rigueur	x				
Colombie				x					
Argentine	x			x					
Inde	x	x							
Viet Nam	x						x		
Chine			x					x	
Russie									x
Pays Francophones	x								

**Tableau 2 : Pratiques langagières d'étrangers séjournant en France (sur la base des cas cités en cour d'enquête - Non généralisable).**

Pays d'origine	Grande Bretagne	U.S.A.	Allemagne	Russie	Grèce	Japon	Roumanie
Langues							
Français	x	x	x	x	x		x
	Pour situations non scientifiques						
Anglais	x	x	x	x		x	

**Tableau 3 : Langues qu'il est utile de connaître en fonction de la discipline d'exercice compte tenu des aspects historiques, des positions dominantes ou de la fréquence des échanges (sur la base des opinions exprimées en cours d'enquête) .**

Langues	Anglais	Allemand	Espagnol	Portugais	Italien	Russe	Chinois	Japonais
Disciplines ou domaines								
Physique	x					x		
SPI	x	x	x		x	x	x	x
Mathématique	x	x						
Chimie	x	x						
Catalyse	x		x	x				
Biologie	x	x						
Ecologie	x		x			x	x	x
Géologie	x		x					
Paléontologie	x	x						
SHS	x	x						
Grands chantiers internationaux Ex : climatologie	x	Et une autre langue en perspective d'interprétariat						

<p style="text-align: center;"><b>LES DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES</b>  <b>motivations, contraintes,</b>  <b>expression des besoins et méthodes</b></p>
--

L'état des lieux sur les pratiques langagières dans les diverses situations réunissant autour d'une activité de recherche des chercheurs de nationalités différentes a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements dans la communication.

Pour y remédier, les services de formation des Délégations régionales ont mis en oeuvre divers dispositifs de formation en langues étrangères dont les principaux éléments seront présentés dans un tableau en annexe.

Il est permis de s'interroger sur l'adéquation de ces dispositifs aux besoins de formation que les exigences nouvelles du trilinguisme risquent de susciter.

Des adaptations seront probablement nécessaires et *les résultats que l'on pourra attendre des aménagements de la formation dépendront de l'accueil que les chercheurs leur réserveront.*

Il serait, en conséquence, de la plus grande utilité de *pouvoir faire des prévisions* sur le potentiel d'adhésion des chercheurs au trilinguisme et sur leur capacité d'investissement dans la formation. Il est possible d'amorcer cette démarche prévisionnelle en *se référant à l'intérêt* manifesté par les chercheurs à l'égard des actions de formation qui, jusqu'alors, leur ont été offertes soit a priori, soit en réponse à leur demande.

Les données recueillies au cours de l'enquête permettent de repérer quelques *indicateurs de cet intérêt* qui peuvent être répartis dans quatre domaines :

- les réactions des chercheurs à l'offre actuelle de formation en langue
- les projets des organisateurs de la formation
- les réactions des chercheurs affrontés à l'obstacle des langues
- les obstacles à l'identification, par les organisateurs de la formation, des besoins non exprimés et parfois non ressentis en matière d'apprentissage des langues.

Ce repérage d'indicateurs est établi sur la base des points de vue émanant des organisateurs de la formation, des destinataires de celle-ci et de leur environnement immédiat.

## 1. Les réactions des chercheurs à l'offre actuelle de formation en langue

Dans ce domaine, trois indicateurs d'intérêt à l'égard de l'offre de formation ont pu être distingués :

### Motivation - Disponibilité - Sensibilité à l'offre -

En ce qui concerne la **motivation**, la tendance naturelle est de l'aborder uniquement sous l'angle "formation", ce qui permet à certains d'affirmer que les doctorants sont plus motivés que les chercheurs confirmés. La diversité des opinions à ce sujet apporte quelques nuances à ce propos. Si en effet les *doctorants* sont très demandeurs de formation en langue, cela est dû pour une grande part à leur statut d'étudiant de 3ème cycle relativement moins contraignant que celui de 2ème cycle ; de plus, ils bénéficient d'une disponibilité intellectuelle importante pour une acquisition systématique et a priori de connaissances ; enfin, ils sont convaincus de la nécessité de maîtriser une ou plusieurs langues étrangères dans leur future vie professionnelle.

En revanche, selon l'opinion des personnes enquêtées, *les chercheurs seraient motivés en raison de besoins immédiats* ce qui les conduit à faire des demandes de formation en urgence et explique leurs réticences à investir a priori dans la formation. La *nécessité de faire des choix* a été rappelée. Le problème de la motivation se poserait en amont de la formation et il a été recommandé de centrer les efforts de sensibilisation des chercheurs plus sur la coopération que sur la formation.

Cette recommandation trouve sa justification dans l'expérience de formation au japonais en vue d'un long séjour de chercheurs au Japon ; à ce propos, un chercheur faisait le commentaire suivant : "*Lorsqu'on est motivé, on trouve le temps*".

En fait, cette remarque a été exprimée lorsque la discussion portait sur le manque de **disponibilité** des chercheurs pour investir en formation, sans faire de distinction sur l'objet de la motivation. Il aurait été plus rigoureux de dire "*Il faut disposer de temps pour pouvoir être à l'écoute de nouvelles sources de motivation en matière de recherche*".

Le manque de **disponibilité** des chercheurs a été souvent évoqué pour expliquer leur faible investissement dans l'apprentissage du troisième - et même de la deuxième langue. C'est le cas par exemple d'un chercheur faisant régulièrement des cours au Portugal avec l'aide d'un interprète et fortement motivé pour poursuivre cet enseignement et aussi pour apprendre le portugais, mais ne *disposant pas de temps* pour se former.

Par ailleurs, il est fréquent que l'indisponibilité ne soit pas due à un manque de temps, mais à une *incompatibilité de l'organisation temporelle* de la formation avec celle de l'activité scientifique : par exemple, la conduite de certaines expériences n'autorise aucune souplesse dans l'emploi du temps des chercheurs concernés et interdit de participer à un stage résidentiel programmé une seule fois par an, ou de suivre avec régularité un cours organisé localement.

Des *directeurs de laboratoire* craignent parfois que cette formation se développe au détriment de la qualité du travail de recherche et de telles *réticences* sont parfois renforcées par un phénomène *d'autocensure* du chercheur (aveu de ses carences en matière linguistique, culpabilisation à l'égard de l'équipe qui aurait à souffrir des absences répétées de l'un de ses membres). Les activités productrices et d'exploitation des résultats sont en étroite concurrence avec les activités *d'investissement*, en particulier pour la formation.

En ce qui concerne la *sensibilité* des chercheurs à l'offre de formation, les données recueillies au cours de l'enquête permettent de déceler des positions extrêmes, révélatrices d'une *méconnaissance des méthodes d'apprentissage des langues*, de leurs fondements et de leur constante évolution. Cette diversité de réaction trouve son illustration dans des déclarations qui parfois ne laissent aucune place à l'objection :

*"Les langues, c'est un don"*  
*"La formation sur le tas est la plus efficace"*  
*"C'est en forgeant que l'on devient forgeron".*

Parfois, la critique est totalement négative : "Il conviendrait mieux de faire des cours de français aux étrangers que des cours de langues étrangères au français" et *"les langues ne concernent pas la formation permanente c'est le rôle de la formation initiale"*.

Bien que peu fréquentes, ces assertions sont significatives des traces d'échecs de l'enseignement des langues. Des positions plus nuancées ont pu être notées :

*"Les cours d'allemand bloqués sur une semaine sont insuffisants"*  
*"La formation sur le tas permet le maintien des acquis"*  
*"Acquérir les rudiments avant le départ à l'étranger, puis pratiquer dans le pays et au retour structurer les connaissances acquises sur le tas"*  
*"L'aspect civilisation est indissociable de l'enseignement des langues"*.

Le *scepticisme* ne s'applique pas seulement aux méthodes d'apprentissage, il est partagé par des personnes non directement concernées par la formation.

*"Vont-ils faire l'effort d'apprendre une langue ?"*

Seule la *preuve* est capable de vaincre le scepticisme :

*“Les chercheurs fournissent l’effort si le séjour à l’étranger se réalise”.*

et elle permet aussi de triompher :

*“Nous avons fait un stage de russe en préparation d’un séjour de longue durée en URSS : le trilinguisme, ce n’est pas un mythe dans notre laboratoire”.*

## 2. Les projets des organisateurs de la formation

Les quelques indicateurs de réactivité à l’offre de formation en langues étrangères ont été repérés afin de pouvoir les positionner par rapport aux dispositifs de formation des délégations régionales dans leur état actuel, non pas dans l’intention de porter à leur égard des jugements de valeur, mais pour estimer globalement la capacité de ces dispositifs à s’adapter à la situation nouvelle introduite par les perspectives du trilinguisme.

Toute situation nouvelle génère des *réticences*, mais aussi des *dynamiques*. Les services de formation seront nécessairement conduits à prendre en considération *les réticences*, lesquelles reposent pour une part sur l’existence de *contraintes* propres à l’activité de recherche, et pour une autre part sur une *vision subjective* de l’apprentissage des langues.

Les dispositifs aménagés en vertu de ces principes pourraient, dans une première étape, s’adresser préférentiellement aux chercheurs s’engageant dans une *dynamique* de coopération. Ultérieurement, ces expériences pourraient s’étendre à une population moins engagée, sous réserve qu’aura pu être administrée la *preuve de leur efficacité*, condition sine qua non de la création d’un effet d’entraînement.

Le cadre référentiel ainsi posé donne la possibilité d’apprécier le degré de convergence entre *les tendances d’évolution des dispositifs actuels de formation* avec le potentiel de leur accueil par la population de chercheurs visée.

A cette fin, seront prises en compte les données recueillies au cours de l’enquête qui ont pour objet :

- les aspects de politique de formation
- les intentions de remaniement de la logistique
- la diversification des méthodes pédagogiques
- les contenus de la formation en langues.

## 2.1. Les aspects de la politique de formation

Quatre perspectives d'évolution ont été énoncées :

- l'intention de *hiérarchiser les priorités* de la formation en langues étrangères : en effet, le trilinguisme évoque nécessairement le **bilinguisme**, autrement dit l'anglais. Or, de l'avis unanime de toutes les personnes enquêtées, la langue anglaise n'est pas maîtrisée par les chercheurs, ni en oral, ni en écrit. Le trilinguisme serait à classer en seconde position.
- adopter des *mesures préventives* en anticipation des crises : il s'agit de la formation des *doctorants*. L'Allemagne et l'Espagne sont citées en modèle : la première solution consiste à intégrer la formation en langue dans le cursus, la seconde consiste à imposer un séjour d'un an à l'étranger.
- *diversifier* les outils pédagogiques et généraliser le *décloisonnement* régional des dispositifs.
- favoriser les contrats de *réciprocité* avec les pays étrangers, autrement dit prendre en charge la formation à la langue française des chercheurs étrangers séjournant en France et, en contrepartie la formation des chercheurs français serait assurée dans et par le pays d'accueil.

## 2.2. Les intentions de remaniements de la logistique

Certains services de formation prévoient de réaménager les dispositifs de formation en langues existants, par exemple par une révision des contrats "Berkeley" et en développant leur dimension interrégionale, ou encore en établissant des conventions avec les Universités et les Chambres de Commerce.

Dans d'autres délégations régionales, des nouveaux dispositifs ont pu être expérimentés. Ils se caractérisent par la **variété des outils pédagogiques** mis à disposition (service vidéo et laboratoire de langue en libre accès, stages intensifs, formules extensives) ou par leur **souplesse** afin de *s'adapter* à la spécificité des besoins de formation (en termes de niveau, de nature de langue) et aux *contraintes* d'emploi du temps des chercheurs (groupes à faible effectif, personnalisation des rythmes, nombreuses ouvertures de cours à différentes époques de l'année judicieusement réparties).

Pour satisfaire à cette condition de *souplesse*, ces services de formation traitent les demandes de formation cas par cas et les orientent vers les organismes de formation susceptibles de fournir une prestation correspondant au profil du demandeur.

Cette procédure n'est concevable qu'à la condition d'avoir établi au préalable un contrat avec des organismes traitant des effectifs importants et offrant une grande variété dans le choix des langues, des niveaux et des horaires.

L'enquête n'avait pas pour but de faire un inventaire exhaustif de ces dispositifs ; ceux présentés ici permettent de déceler des tendances d'évolution et pourront servir de base à une réflexion sur d'autres modes de réponse aux besoins du trilinguisme.

### 2.3. La diversification des méthodes pédagogiques

Les données recueillies sur les méthodes sont suffisantes pour montrer l'intérêt de développer ultérieurement une réflexion à ce propos. Trois partenaires sont concernés par les méthodes pédagogiques : l'enseignant, le service formation qui recrute l'enseignant ou choisit un organisme prestataire de service et aussi *l'auditeur*.

Les résultats de l'enquête n'ont permis de déceler que quelques indices sur les niveaux de préoccupation à l'égard des méthodes :

- des formations limitées à la compréhension, organisées à l'intention de groupes multinationaux,
- des formations sur *objectifs* ont été organisées (téléphoner, accès aux sources, publier, intervenir dans les débats, etc.),
- des formules *d'immersion* totale dont certaines étaient "maternisées" se sont révélées très efficaces,
- des articulations entre libre accès et séquence en résidentiel avant *application immédiate* à l'étranger paraissent donner satisfaction,
- des principes ont été énoncés : "*développer les exercices de réinvestissement des acquis*", "*organiser les séquences de formation juste avant de l'utiliser*", "*se référer à ERASMUS qui astreint de suivre un enseignement scientifique de maîtrise dispensé en anglais*".

### 2.4. Les contenus de la formation en langues

A différentes occasions, plusieurs des personnes enquêtées ont attiré l'attention sur la nécessité d'intégrer dans l'apprentissage des langues les aspects de civilisation et le contexte culturel, et de compléter la formation par des éclairages sur la spécificité des raisonnements (Chine, Japon et même Grande Bretagne) et de leurs fondements culturels et philosophiques.

Une expérience consistant à associer une formation en langue à une formation à structurer un dossier de projet a été tentée dans une délégation régionale et n'a pas paru suffisamment crédible pour passer à la phase "développement".

2.5. En conclusion, les projets des organisateurs de la formation témoignent d'un souci d'adapter les dispositifs aux besoins et aux possibilités des destinataires de la formation. Néanmoins, rien ne permet d'estimer le temps de réponse du système lorsqu'il sera sollicité pour préparer dans des courts délais les chercheurs à investir dans des collaborations internationales.

Seule une information sur les prévisions dans de tels investissements permettra au système de formation de mettre au point un "service des urgences" qui devra fonctionner jusqu'à ce que les effets de la formation en langues des doctorants deviennent perceptibles.

### 3. Les réactions des chercheurs affrontés à l'obstacle des langues

L'examen des situations diverses où les chercheurs doivent nécessairement communiquer avec des étrangers a montré la nature et le volume des savoirs langagiers qui sont à maîtriser.

Puis l'examen des réactions des chercheurs à l'offre de formation en langues a mis en évidence les contraintes liées à l'activité de recherche, lesquelles ne donnent que peu de possibilités pour rectifier les insuffisances d'une formation initiale.

Peu satisfaits de leur propre pratique de la langue anglaise, les chercheurs sont brusquement placés face à la nécessité nouvelle d'apprendre une troisième langue.

Cela ne devrait pas engendrer plus de difficultés que de suivre l'évolution rapide de leur domaine de recherche s'ils avaient pu bénéficier d'une formation de base "apprendre à apprendre les langues", formation analogue à une formation au traitement des problèmes nouveaux.

Les langues constituent donc pour les chercheurs un **obstacle réel**, ce qui peut expliquer les quelques réactions que l'enquête a permis d'observer :

- la crainte de perte d'identité en se mettant à la portée de l'interlocuteur étranger,
- des déceptions devant l'incapacité de consulter les publications n'existant qu'en langue Allemande ou Japonaise,
- des comportements collectifs d'équipe positifs et constructifs face à la nécessité d'engager rapidement une coopération avec des chercheurs Russes,
- des convictions sur les effets positifs de la maîtrise des langues "*qui détermine l'ouverture*",
- la jalousie : "*les américains n'hésitent pas à parler le français avec des fautes*",

- mais aussi l'anxiété par rapport aux imprévus du lendemain : *"on ne va pas apprendre 5 langues"*,
- des rejets de la proposition du trilinguisme :
  - "la 3ème langue, c'est du luxe", pas une nécessité pour tous"*
  - "la 3ème langue, c'est un confort"*
  - "il faut éviter les effets modes"*
- du sens pratique : *"la 3ème langue ne doit pas handicaper une bonne maîtrise de la langue anglaise"* et *"écrire et s'exprimer en anglais est une condition de survie"*.

Toutes ces réactions, pour lesquelles toute généralisation serait abusive, sont significatives d'un désarroi éprouvé par le "travailleur" scientifique en raison du refus de reconnaître les conditions acrobatiques dans lesquelles il exerce son activité.

#### 4. Les obstacles à l'identification des besoins non exprimés et parfois non ressentis

Les responsables de formation désireux d'apporter une réponse pertinente aux besoins sont nécessairement conduits à les identifier.

*"la demande n'apparaît pas spontanément"* déclare l'un d'eux.

Pour faire apparaître cette demande, il est fréquemment fait appel à deux démarches :

- La première démarche consiste à *offrir a priori* de nombreuses possibilités de formation en langues. Par les candidatures que cette offre suscite, une estimation de l'étendue et de la diversité des souhaits de formation s'avère possible.
- La deuxième démarche consiste à *faire un inventaire des situations* où l'utilisation des langues étrangères s'impose et à *analyser* avec les personnes qui y sont impliquées les difficultés à surmonter.

Dans le premier cas, par son expérience, le responsable de formation peut *ajuster l'offre à la demande potentielle*, comme leurs déclarations le laisse apparaître.

*"Pour une troisième langue nous pouvons nous attendre à cinquante demandes"*

*"La troisième langue ? ici, c'est un cas particulier"*

*"Peu de demandes en Allemand, mais plus en italien et en russe"*.

L'évaluation du potentiel de la demande de formation se révèle parfois difficile :

*"Les chercheurs n'avouent pas leurs lacunes, par exemple pour intervenir dans les débats"*  
*"500 chercheurs en activité dans la délégation régionale et aucune candidature pour la formation en langue ; il faut en déduire que ce n'est pas une priorité"*

*"Pas de réponse à l'offre de formation à la culture japonaise".*

*"Pas de demande pour le stage résidentiel sur la communication en langue étrangère dans les débats ... il est vrai que ce stage se déroule à N..."* (ville très éloignée de la délégation régionale - NDLR).

*"Les candidatures sont encombrées par ceux qui ont un compte à régler avec l'anglais".*

Cette absence de réaction à l'offre de formation peut s'expliquer soit par l'inexistence de besoin, soit par la présence d'obstacles à leur expression. Pour lever cette indétermination, il faudrait disposer de données complémentaires. Or *"les freins n'apparaissent pas spontanément"* comme le constate un responsable de formation, alors que deux de ses collègues s'interrogent sur l'adéquation des moyens pédagogiques :

Le premier déclare : *"on ne sait pas ce qu'il faut faire pour que l'apprentissage réponde aux conditions d'utilisation"*.

et le second : *"Quelles langues faut-il mettre au programme ? Quelle sera la langue dominante à la CEE ? Est-ce que les chercheurs sont prêts à investir ?"*

Est-ce que ces données complémentaires permettant une meilleure identification des besoins seraient accessibles en adoptant la **deuxième** démarche ?

Des responsables de formation le présument et dans cette intention, ils se saisissent opportunément de l'outil d'investigation que leur offre la procédure d'élaboration des **plans de formation de laboratoire**. A cette occasion, ils y décèlent des *projets de séjour* à l'étranger, des projets de recherche impliquant la participation à de *grand chantiers internationaux* (astrophysique spatiale) et ils identifient les pratiques langagières propres à ces situations.

Pour accroître dans cette démarche la probabilité de déceler des problèmes de langue à résoudre, certains responsables préconisent de *sélectionner*, au préalable de toute investigation, les laboratoires engagés fortement dans une politique de coopération. Mais n'exclut-on pas ainsi d'office les laboratoires qui n'investissent pas en matière de coopération en raison d'une maîtrise insuffisante des langues étrangères ? En l'occurrence, s'agit-il dans ce cas de *besoins non exprimés* ou/et de *besoins non ressentis* ?

Cette imperceptibilité des besoins peut résider dans une méconnaissance relative de leur probabilité d'émergence, dans un avenir proche, due à quelque infléchissement de la conjoncture ou de la politique du laboratoire.

Il n'est pas du ressort du responsable de formation de vérifier ce qui fonde les déclarations des directeurs de laboratoire ou de leur personnel :

*"Pas de besoin, sinon pour quelques problèmes ponctuels"*

*"Les besoins ne sont pas actualisés, mais les motivations sont faibles"*

*"Seules les publications en suédois nous posent un problème, mais c'est exceptionnel"*

*"Pas de projet de coopération qui exige une langue autre que l'anglais".*

Néanmoins, il est possible à un spécialiste de la formation continue des adultes de réagir face à un directeur de laboratoire qui déclare :

*"La troisième langue ? c'est trop tard !*

En revanche, il lui est difficile de se *substituer* à ceux qui ont la capacité d'estimer les enjeux d'un investissement en langue.

Entre ces deux positions extrêmes, le responsable de formation a un rôle important à jouer en facilitant à ses interlocuteurs lors de l'élaboration du plan de formation de laboratoire l'identification des projets dont la réalisation suppose la maîtrise des langues étrangères.

<p style="text-align: center;"><b>ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT EN MATIERE DE FORMATION EN LANGUES ETRANGERES - autres que l'anglais - dans les Délégations régionales</b></p>
---

Cet état des lieux n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Il est présenté ici à titre indicatif dans le but de permettre une *estimation globale* - sur la base de l'existant - de la capacité des dispositifs de formation à répondre aux nouveaux besoins engendrés par le futur développement du trilinguisme.

L'adaptation de ces dispositifs de formation à la situation nouvelle fait l'objet par ailleurs de recommandations, plus particulièrement dans le chapitre "Plan de formation au trilinguisme" et "Appui stratégique". *L'inventaire exhaustif* inscrit dans ce plan ne prend son sens que par son insertion dans la stratégie proposée.

Le tableau présenté ci-après s'attache plus à mettre en évidence la **diversité des dispositifs existants** en 1993 que leur localisation régionale. En effet, celle-ci ne pourrait être significative qu'à condition de l'associer à un inventaire des besoins lui aussi localisé.

<b>Nombre d'actions de formation et de bénéficiaires d'une formation à une langue étrangère distincte de l'anglais (en 1993)</b>
--

Dispositifs : Cours collectifs				Traitement individuel de la demande		Opération ciblée sur un groupe concerné par un même projet de recherche
Langues	Type de cours et nombre	Effectif total concerné	Nombre de délégations régionales concernées	Effectif total concerné	Nombre de délégations régionales concernées	
Allemand	2 cours en 3 sessions de 45 heures	28	1	11	4	Une opération se déroulant partie en France, partie en Allemagne
Espagnol	2 cours et 1 projet	30	3	17	7	
Russe	2 cours dont 1 de 60 heures	30	2	2	2	
Italien	2 cours	27	2	3	2	
Arabe	1 cours	15	1			
Japonais				3	1	
<b>TOTAUX</b>		130	4 *	36	9 *	1

\* Il s'agit de Délégations régionales distinctes, certaines étant citées plusieurs fois.

## LES JEUNES CHERCHEURS ET LES LANGUES ETRANGERES

Au cours de l'enquête, les personnes rencontrées ont spontanément fait référence au niveau de maîtrise des langues des jeunes chercheurs.

Les opinions recueillies à ce sujet sont **très contrastées**, plus particulièrement celles concernant les acquis des jeunes au terme de leur *formation initiale* :

Un chimiste considère ces jeunes comme hermétiques aux langues ; d'autres chercheurs ne constatent aucune amélioration par rapport au passé - y compris en anglais, à part quelques exceptions -, et un chargé de mission Europe regrette le privilège accordé à l'anglais au cours des études sous la pression des parents, au détriment de l'apprentissage d'une troisième langue.

En revanche, beaucoup de chercheurs reconnaissent un grand progrès de la formation initiale surtout en anglais ; ils constatent que des jeunes chercheurs parlent une troisième langue et ont plus de facilités dans les stages post doc pour pratiquer la langue de la vie quotidienne car ils s'adaptent rapidement.

La comparaison avec la formation des jeunes étrangers est défavorable pour les français ; il est rappelé que les allemands font l'effort de parler français, que les doctorants étrangers font de meilleurs exposés que les français et obtiennent ainsi les bourses et que dans les laboratoires multilingues en France, les problèmes linguistiques ne se posent pas sauf pour les jeunes chercheurs français.

Si les capacités langagières font l'objet d'appréciations aussi contrastées, en revanche un consensus s'établit sur les *motivations* des jeunes chercheurs à *se former* (ils constituent dans certains cas l'essentiel des effectifs des cours de langues en Formation Permanente) et à faire *des séjours* dans des laboratoires à l'étranger.

Des directeurs de laboratoire souhaitent pour inciter au trilinguisme qu'un nouvel élan soit donné aux stages post doc, quitte à les rendre obligatoires et en favorisant les pays non anglophones.

De cette politique, il en est attendu des effets sur deux plans :

- d'une part, en matière de recherche, un développement de la participation des laboratoires français aux *recherches coopératives européennes* ;
- d'autre part, en matière d'emploi, au profit des jeunes chercheurs au terme de leur formation par la recherche, une ouverture de *perspectives de travail dans l'un des pays de la CEE*.

<p style="text-align: center;"><b>USAGE DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LA RECHERCHE</b></p>
---

Evoquer le trilinguisme fait nécessairement référence au bilinguisme. Il est donc naturel qu'une enquête ayant pour objet le trilinguisme suscite des remarques sur les usages d'une deuxième langue, surtout lorsqu'il s'agit de la langue anglaise devenue le vecteur universel de la communication scientifique :

*"Tout le monde parle anglais"*  
*"À la limite, l'anglais n'est plus une langue étrangère"*  
*"Le bilinguisme est obligatoire et incontournable"*  
*"L'anglais même mauvais, c'est le vecteur".*

Parfois, l'anglais est présenté en opposition au trilinguisme :

*"L'anglais suffit pour les échanges même si on le parle mal"*  
*"Il couvre 90 % des besoins d'échange".*

Mais de quel anglais s'agit-il ici ? S'agit-il toujours d'une langue ?

*"L'anglais, c'est comme le Fortran"*  
*"L'anglais véhiculaire n'a plus de rapport avec l'anglais"*  
*"Il n'autorise que la relation scientifique".*

L'appauvrissement de l'anglais est maintes fois dénoncé et les USA sont accusés de 'détruire la langue". La difficulté résiderait dans la *pratique de l'anglais quotidien* et paradoxalement il est suggéré d'intégrer la formation à cette pratique dans le programme des enseignements retenus pour le trilinguisme.

Quoiqu'il en soit, la pratique de cette langue véhiculaire constitue "*le passage obligé*" pour tous les chercheurs désireux de s'intégrer et de se maintenir au sein de la communauté scientifique internationale. Elle présente aussi l'avantage de "*mettre les partenaires en situation d'égalité sous réserve de ne pas être en présence d'anglo-saxons*".

Les données recueillies au cours de l'enquête permettent d'identifier les *situations où l'usage de l'anglais s'impose* :

- les débats dans les congrès et colloques.
- les conférences.
- la négociation de contrats et leur rédaction (sur 80 contrats, remarque un CME, un seul est rédigé en allemand).

- les échanges, en France, au sein de laboratoires qui accueillent beaucoup d'étrangers (il arrive que le rapport d'activité de tels laboratoires soit rédigé en anglais).
- la consultation de publications (80 % des livres et 45 % des revues de la bibliothèque d'un laboratoire sont en anglais).
- toutes les activités de recherche, de gestion et d'animation de la recherche développées dans le cadre européen :

*"En Europe l'usage de l'anglais est permanent".*

Il s'impose aux experts, dans les coopérations multilatérales, dans 99 % des relations, dans la rédaction des dossiers destinés à la CEE, dans les laboratoires européens.

L'exigence d'utiliser cette langue véhiculaire ne paraît pas poser de problèmes aux allemands, hollandais, danois, russes, lesquels donnent la préférence à l'anglais dans les échanges internationaux (sauf dans certains cas en mathématique et en SHS où les échanges se font en allemand).

En revanche, les chercheurs des pays latins et plus particulièrement les chercheurs français, éprouvent des difficultés :

- les projets de stage post doc sont freinés faute de maîtriser les langues.
- les chercheurs français en séjour aux USA ne se retrouvent pas à "armes égales" avec les américains.
- les chercheurs français hésitent à poser des questions dans les réunions internationales, sont peu familiers avec les modes anglo-saxonnes de présenter des résultats scientifiques et ne peuvent s'insérer dans les débats lorsqu'il est fait appel à l'humour pour bloquer la controverse.
- ne pouvant à la fois écouter, comprendre et réfléchir lors d'un exposé, ils subissent un préjudice.
- ils comprennent mieux l'anglais par des italiens ou par ... des français que par des anglo-saxons ; mais ces difficultés de compréhension seraient mineures par rapport à celles liées à l'expression.

En effet, l'incertitude d'être compris est source d'inhibition à l'expression orale ; crainte mal fondée lorsqu'il s'agit d'un auditoire américain, car il ne porterait pas attention semble-t-il à la qualité de la langue. Cette crainte serait mieux fondée dans d'autres situations, la mauvaise qualité de l'anglais pratiqué par les chercheurs français et les conséquences malheureuses qui en découlent ont été plusieurs fois dénoncées au cours de l'enquête.

Il s'agit :

- de refus de publication par les comités de revues.
- d'interprétations erronées de contrats, en raison tant de la méconnaissance de la langue que du droit anglais.
- de difficultés pour les chercheurs français à se positionner dans les différentes instances scientifiques de la CEE.

La solution qui consisterait à présenter à la CEE un dossier de projet rédigé en français serait voué à l'échec, seuls les dossiers rédigés en anglais seraient classés en A.

Les chercheurs sont donc contraints d'utiliser la langue anglaise pour l'oral et pour l'écrit. Pour cela, ils doivent prolonger leur effort de formation, ce qui suppose une prise de conscience de leur part :

*"Les chercheurs ne se rendent pas compte de la mauvaise qualité de leur anglais".*

Diverses mesures ont été préconisées pour remédier à cette situation :

- améliorer l'enseignement de l'anglais en formation initiale qui, à l'heure actuelle, ne permet pas aux jeunes chercheurs de faire leurs preuves sur le plan linguistique.
- intégrer un renforcement de la formation en langues dans les écoles doctorales. Certains suggèrent de faire la seconde thèse en anglais.
- retenir l'anglais dans les priorités de la formation permanente.
- s'appuyer sur une bonne maîtrise de la langue anglaise pour mieux appréhender l'étude d'une 3ème langue.
- développer les séjours aux USA.

Si certains pourraient craindre que ces mesures renforcent la prééminence de l'anglais, d'autres récusent cette crainte : *"Ce n'est pas la langue qui donne du poids à la recherche"* et reconnaissent à l'anglais son rôle de vecteur au sein de la communauté scientifique internationale.

Néanmoins, il serait regrettable que le handicap éprouvé par les chercheurs français à l'égard de cette langue concède à celle-ci encore plus d'importance et cela au détriment de l'émergence du trilinguisme.

**Nombre d'actions de formation et de bénéficiaires  
d'une formation en langue anglaise en 1993  
(sur la base de données partielles)**

Dispositifs :			Cours collectifs	Traitement individuel de la formation.
Statuts des bénéficiaires	Effectif total concerné	Nombre de délégations régionales	Caractéristiques particulières de la formation	Effectif total concerné
ITA et chercheurs indifférenciés (données non détaillées)	550	7	Opération "Berkeley", préparation intervention en colloque, cours de 35 à 60 heures selon les niveaux, structures de base, semi-intensifs, 6 H. par semaine	Intégré dans l'effectif total
Chercheurs	198	8	Cours 6 H. par semaine x 12 semaines (23) Cours à haut niveau (35) Formation à la communication scientifique (45) Traduction, rédaction (9) Berkeley 2 x 3 H. par semaine (14)	22 dont 6 pour un enseignement à distance
ITA	202	7	Traduction, rédaction (4) Communication scientifique (12) Standard, secrétariat (10) Berkeley (21) Cours à différents niveaux (64) Cours à haut niveau (1) Cours intensifs (90)	13 à l'université 1 enseignement à distance
Doctorants	Effectifs parfois importants dans certaines délégations régionales (données trop partielles pour être significatives)			
<b>Totaux</b>	950	11 *		42

\* Il s'agit de délégations régionales distinctes, celles-ci étant citées plusieurs fois.

## FRANCOPHONIE ET TRILINGUISME

L'enquête sur le trilinguisme n'avait pas pour but de faire une estimation des positions relatives des langues au sein de l'Europe scientifique, ni des perspectives d'émergence de l'une d'entre elles en tant que langue véhiculaire unique.

Pour éviter ce piège réductionniste, la préférence a été donnée à une investigation sur les pratiques langagières et leur devenir. L'enquête a ainsi révélé parmi les justifications du trilinguisme l'importance de son rôle dans les *stratégies de coopération*, plus particulièrement lors des *séjours des chercheurs français à l'étranger*.

Or, les coopérations impliquent aussi des *séjours de chercheurs étrangers en France*, ce qui justifie en contrepartie l'instauration d'une politique de francophonie.

Il apparaît ainsi une **convergence d'intérêt entre francophonie et trilinguisme**. Cet aspect a été spontanément pris en compte au cours des entretiens de l'enquête sous la forme d'opinions *positives et constructives*, accompagnées de nombreuses *propositions concrètes* au renforcement de la francophonie.

La synthèse présentée ci-après, se veut en être le reflet rigoureusement fidèle.

\*  
\* \* \*  
\* \* \* \*  
\* \* \*  
\*

**Des principes directeurs pour une politique de soutien et de développement de la francophonie au sein des milieux de la recherche**

- Toute velléité d'imposer a priori une langue à qui que ce soit serait totalement inefficace.
- Trilinguisme et francophonie ne sont pas contradictoires. Si on sauve l'allemand, l'espagnol etc., on sauve aussi le français.
- De nombreux étrangers, y compris les américains, manifestent une fierté de parler le français. Ne pas le reconnaître contribue à étouffer toute promotion de la langue française.
- Toute entreprise présente des risques, y compris celle de promouvoir la francophonie.
- La promotion de la langue française passe aussi par l'image que donne le chercheur français à l'étranger : En parlant mieux l'anglais aux USA, cette image ne pourrait que s'améliorer.
- Défendre la latinité, c'est aussi défendre le français.
- En corollaire, en rendant la France attractive, la valorisation de la recherche française sera facilitée.
- Rester réaliste : actuellement, la reconnaissance internationale emprunte un passage obligé : l'anglais.. Mais il faut aussi profiter des positions dominantes : les américains traduisent les publications, rédigées en français, qui les intéressent.
- La francophonie, ce n'est pas seulement parler français, c'est aussi un pays qui témoigne de sa présence en matière scientifique.
- L'efficacité d'une politique : des chercheurs allemands qui parlent français après un séjour en France, c'est bien pratique pour les échanges ultérieurs.



- Proposer aux chercheurs étrangers, devant séjourner en France **d'avancer leur arrivée** pour pouvoir bénéficier d'une formation intensive à la pratique de la langue française.
- Les **anglais et américains** séjournant en France doivent pouvoir bénéficier de ces formations.
- Former les spécialistes de la **traduction simultanée** au langage scientifique pour éviter les échecs de certains colloques.
- La formation des chercheurs étrangers doit être **contractualisée**.
- La **gratuité** de la formation doit être la règle, dans la mesure où les contrats de coopération prévoient la **réciprocité** pour les chercheurs français à l'étranger.
- Les cours de français doivent, le cas échéant, pouvoir satisfaire les demandes de formation **au coup par coup**.
- **Remarque** : Plusieurs délégations régionales organisent des cours de français à l'intention des chercheurs étrangers. Dans certains laboratoires internationaux, ces cours sont prévus dans les contrats.

<p><b>Propositions en matière de publication</b></p>
--

- Créer des **revues de haut niveau** en langue française.
- Le fait de retenir parmi les critères d'évaluation des chercheurs les *publications dans les revues étrangères* est en contradiction avec une politique favorisant la francophonie.
- **Remarque**: Il existe une revue européenne de haut niveau qui est prise en considération aux USA. Les américains la lisent, mais ne la citent pas sauf dans quelques cas particuliers.

\*  
\* \* \*  
\* \* \* \*  
\* \* \*  
\*

**En conclusion :**

Ces opinions et propositions sont significatives de l'intérêt que portent les chercheurs et administrateurs de la recherche à la francophonie. Elles ne peuvent prétendre à être représentatives de l'ensemble de la communauté scientifique française, ni à constituer une charte de la francophonie.

Seules, des études **systematiques** entreprises auprès des milieux scientifiques permettraient d'estimer les niveaux de crédibilité et de faisabilité des propositions qui ont été ici scrupuleusement citées.

<b>PROPOSITIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE D'UNE 3ÈME LANGUE</b>
---

Depuis sa création en 1972, la Formation Permanente du C.N.R.S. a développé de nombreuses actions de formation aux langues étrangères.

L'enquête sur le trilinguisme dans la recherche a été une occasion de vérifier la permanence de ses efforts dans ce domaine et de tester la capacité des Délégations régionales à adapter l'organisation de la formation de façon à pouvoir répondre à de nouveaux besoins en matière de langue.

Mais efforts et potentialités des régions ne pourront s'exercer concrètement qu'à la condition d'être accompagnés par des mesures qui devront être prises dans des domaines qui ne relèvent pas directement de la Formation Permanente. De telles mesures font par ailleurs l'objet d'autres propositions.

Les propositions concernant le dispositif de formation à une troisième langue se rapportent à sa conception, sa finalité et aux moyens nécessaires à sa mise en oeuvre.

L'ordre d'énoncé des propositions observe la logique de déroulement des opérations engagées dans la conception du dispositif et dans son fonctionnement.

En premier lieu, il s'agit des opérations de préparation d'un plan et d'une stratégie dans le cadre d'une politique à définir.

En deuxième lieu, il s'agit d'identification des besoins.

En troisième lieu, il s'agit des modalités de réponse aux besoins.

En dernier lieu, il s'agit de la dimension pédagogique.

\* \* \*  
\* \*  
\*

## 1. Les préalables : politique, plan et stratégie

### ↳ Politique de formation : ses orientations.

- **Articuler la politique de formation** au trilinguisme à la politique de relations internationales du C.N.R.S. et aux pratiques de coopération des laboratoires.

A cette fin :

- le **Bureau national de formation** *consultera* lui-même les Départements scientifiques, la MDRI et les instances chargées des affaires Europe.

- il *définira* avec les Délégations régionales *la nature des informations* à recueillir par celles-ci auprès des CME et des Directeurs de laboratoire.

- il *constituera un groupe de travail* qui aura pour charge, dans la perspective de contribuer à l'élaboration de la politique de formation en langue, de rassembler les données, études et recherche qui ont pour objet la coopération internationale, les diverses pratiques d'échanges d'informations scientifiques, l'impact d'un usage maîtrisé d'une langue étrangère sur la qualité des échanges et de la coopération.

Le rôle de ce groupe de travail se limitera à ce type d'inventaire pour élaborer une synthèse bibliographique. Il aura à connaître les comptes rendus des études et enquêtes (confiées à d'autres instances) dont il est fait mention à différents endroits du présent rapport.

- **Harmoniser francophonie et multilinguisme**, en termes de convergence, complémentarité, réciprocité.
- **Diversifier le trilinguisme** :

Le trilinguisme ne peut se *réduire* à l'usage d'une nouvelle langue véhiculaire, promue pour se substituer à l'anglais. Le trilinguisme caractérise une compétence de communication relevant d'un choix personnel ; il peut s'exercer :

- dans le cadre d'un *projet individuel* (conférence à l'étranger, expertise, négociation de contrat)
- dans le cadre d'un *projet collectif* intégrant un ou plusieurs pays étrangers.

Le *multilinguisme d'un laboratoire* peut résider dans la capacité d'un seul de ses chercheurs à communiquer avec des étrangers dans chacune des langues qui leur est propre, ou bien dans la *diversité des compétences* en matière de langues étrangères réparties entre les membres du laboratoire.

- **Préciser les enjeux du trilinguisme et définir les priorités** en fonction des résultats escomptés en matière de recherche, selon divers scénarios de développement de la formation.

➔ **Plan de formation au trilinguisme** : Quelques repères.

- **Crédibiliser et justifier le plan en mettant en évidence :**
  - le volume des populations correspondant à chacun des enjeux annoncés.
  - les résultats escomptés et la fourchette des délais dans lesquels ils devraient être atteints.
  - les résultats obtenus au terme de l'exécution du plan précédent.
- **Garantir une flexibilité au plan par des propositions optionnelles en fonction des capacités budgétaires et celles de mise en oeuvre.**
- **Structurer le plan dans le temps en fonction**
  - des priorités
  - des spécificités des outils pédagogiques à répartir entre le court et moyen terme des opérations à réaliser.
- **Anticiper sur les besoins, en particulier ceux des *futurs chercheurs*. A cette fin, se référer aux réflexions *prospectives* sur l'évolution de la recherche et de ses métiers, et par ailleurs sur les résultats qu'on peut attendre de la formation initiale en matière de langues étrangères.**

➔ **Appui stratégique** : Les conditions favorables à la réalisation du plan.

Le pilotage de l'appui stratégique rentre dans les missions du bureau national de la formation.

- **Ce qu'il faut éviter :**
  - la dispersion des efforts,
  - les double-emplois,
  - les effets modes (transferts inadaptés de solutions pédagogiques à des problèmes de formation mal élucidés),
  - l'innovation naïve (méconnaissance des expériences passées ou contemporaines,
  - une stratégie coercitive.

Par contre, il serait préférable de :

- **Faire au préalable dans chacune des Délégations régionales un inventaire exhaustif des *actions de formation* en langues qu'elles organisent ou qu'elles financent, et des *méthodes* pédagogiques utilisées ou disponibles dans la région.**
- **fédérer les porteurs de *projets*, initiés par les Délégations régionales, dans la perspective de coordonner et de valoriser les méthodes d'investigation des besoins et les expériences pédagogiques.**

- *inciter* les Délégations régionales à élaborer en commun un *dispositif multipolaire* de formation aux langues étrangères.
- conforter des liens fédérateurs :
  - par les *échanges* d'expériences (avec comparaison coût/efficacité),
  - par des apports *d'informations* sur
    - . les réalisations externes au C.N.R.S.
    - . les politiques de coopération propres à la recherche
    - . les recherches en matière de pratiques langagières dans la communauté scientifique internationale
    - . les recherches en matière d'apprentissage des langues et d'évaluation des acquis.
- **contractualiser** la formation (cahier des charges).
- intégrer le dispositif d'évaluation dans le projet commun.
- **nommer un chargé de mission** pour assurer, sous la responsabilité du Bureau national de la formation, le **pilotage** et le **suivi** de l'appui stratégique.
- développer une campagne de sensibilisation des Délégations régionales, des Directeurs de laboratoire et des responsables d'équipes à leurs responsabilités en matière de stratégie de coopération.

## 2. Identification des besoins

L'identification des besoins est à opérer à différents niveaux. A chacun de ses niveaux, correspondent des aspects qualitatifs et quantitatifs.

**Au niveau des orientations de la politique générale de coopération**, apparaissent des besoins exprimables en *moyens globaux* d'accompagnement (renforcement des relations avec tel pays, développement des comparaisons internationales dans un domaine, l'association de plusieurs pays dans l'utilisation d'un instrument, etc...). Ces besoins sont quantifiés en nature de compétences et en volume d'effectifs nécessaires.

**Au niveau opérationnel** (laboratoires et autres structures telles que GDR), apparaissent les besoins propres à la réalisation d'un *projet*. Ils s'expriment en termes de disponibilités de *compétences*, de délais acceptables pour les acquérir et de *personnes identifiables* chargées de les exercer.

**L'articulation de ces deux niveaux** n'est pas du ressort de la Formation permanente. Néanmoins, le Bureau national de formation aura à connaître l'état de leur harmonisation afin de lui permettre ainsi de définir la politique de formation au trilinguisme, de laquelle dépendra un plan. Par cette démarche, des investissements inutiles en formation pourraient être évités (exemple : demandes de formation en chinois fondées sur des rumeurs de réorientation de recherche).

Les Délégations régionales ont la charge de procéder à **l'identification des besoins opérationnels**. Pour ce faire, il est **recommandé** :

- de juger de l'opportunité d'entreprendre cette investigation à l'occasion des consultations préalables à l'élaboration des plans de formation de laboratoire.
- de **référer les besoins** de compétences aux *conditions* dans lesquelles elles seront *utilisées* (long séjour, mission éducative, négociation, expertise, etc...).
- de préciser le type de **pratiques langagières** ou de connaissances qui devront être acquises (comprendre, répondre au téléphone, monter une expérience, animer un débat ; corpus technique, organisation de la recherche en Allemagne, droit espagnol, etc...).
- de **démasquer** les besoins en trilinguisme décelables parfois difficilement en raison d'une *utilisation par défaut de l'anglais*.
- de prendre en considération les besoins de formation en *langue anglaise*, ne serait-ce que pour mieux les dissocier des autres besoins.
- de **collecter toutes données nécessaires** à l'élaboration d'un programme d'actions de formation adaptées à la nature des besoins, aux motivations, aux statuts des personnes concernées (technicien, thésitif, visiteur étranger, chercheur confirmé, etc...) aux profils d'apprentissage, aux conditions d'applicabilité des acquis.

- de prendre en compte, en les distinguant, les *demandes de formation non associées à des perspectives immédiates d'utilisation*. (En effet, de nombreux exemples montrent que des initiatives de coopération sont dues à la connaissance d'une langue ou à l'attrait d'un pays).

### 3. Modalités de réponse aux besoins

La traduction des besoins de compétences en termes de "*procédés et méthodes pour les acquérir*" ne peut être entreprise qu'au terme des opérations d'identification de ces besoins.

La formation n'est pas l'unique moyen pour acquérir des compétences ; l'approche "Ressources Humaines" est aussi à considérer. Par exemple, la capacité d'aide à la rédaction en langue étrangère peut parfois exister au sein même d'une unité de recherche.

Il restera néanmoins à établir un programme de réponses aux besoins identifiés. A cette fin, il est recommandé :

- de répertorier les besoins en les classant, pour chacune des langues, par objectif, en vue d'orienter les personnes concernées vers des *formations par objectif* (Il s'agit de former à l'usage de la langue dans des contextes définis).
- de procéder à ce classement avec **réalisme**, c'est-à-dire en se référant aux solutions pédagogiques existantes *quelle qu'en soit la localisation*, compte tenu des disponibilités des intéressés, de délais et priorités liées au projet dans lequel les acquis auront à s'appliquer.
- en cas de nécessité, de concevoir des **actions de formation spécifiques** et d'informer les autres Délégations régionales de leur création.
- d'adopter une **politique d'ouverture** se traduisant par l'acceptation de candidatures à la formation émanant de personnels ne pouvant être pris en charge au titre de la formation permanente, ce qui implique de faire appel à des *ressources financières complémentaires spécifiques*.
- d'adopter une **démarche anticipatrice** en fonction des besoins latents décelés mais non explicités par les intéressés. Cette démarche devrait à moyen terme limiter les interventions pédagogiques d'urgence.
- **maintenir une offre de formation** dans les domaines suivants :
  - *cours de français* pour chercheurs étrangers et leur famille (dans le cadre d'accord de réciprocité avec les pays concernés).
  - formation accompagnant une politique de *coopération volontariste* (sur le modèle des cours de Japonais).

- en association avec l'Université dans le cadre des formations doctorales, *cours ouverts* - ou réservés - *aux thésitifs*.
- *cours de civilisation*, sur le *contexte culturel*, droit, rédaction, raisonnement scientifique et ses bases culturelles, établissement d'un dossier CEE, etc...

#### 4. Dimension pédagogique

Dans une perspective de **qualité**, la mise en oeuvre de la formation a à prendre en compte la **diversité** des besoins, diversité qui s'exprime en termes d'objectifs, de nature de langue, de niveaux, de délais d'utilisation des acquis etc...

Une solution serait de garantir la *diversité* des moyens pédagogiques en tous points du territoire. Cela se révélerait coûteux et irréaliste.

Une autre solution consisterait à répartir cette *diversité* entre divers pôles régionaux spécialisés. Les outils pédagogiques les plus performants seraient alors sans intérêt s'ils se révélaient dans certains cas *inaccessibles* en raison de leur éloignement ou dans d'autres cas *inadaptés* à des besoins identifiés à proximité d'un de ces pôles.

Un compromis consisterait à créer quelques pôles spécialisés tout en maintenant des moyens pédagogiques dans chacune des Délégations régionales. Cette solution serait à retenir sous réserve d'avoir précisé au préalable :

- les missions confiées aux divers dispositifs pédagogiques compte tenu de leur localisation,
- les principes à respecter dans la définition de ces missions.

Les recommandations portant sur les missions et principes pourraient se limiter à quelques énoncés de caractère général, en reportant dans une annexe la présentation des propositions concrètes. Une autre formule a été retenue : il s'agit en l'occurrence d'une mise en évidence des aspects pratiques pour chacun des points traités.

#### ➡ Principes à respecter

- ◆ Adapter les modalités de la formation aux **contraintes** des destinataires de la formation :
  - *contraintes de service* incompatibles avec une participation régulière à des séances de formation collectives ;
  - *contraintes de délai* dans l'utilisation des acquis de la formation ; l'échéance conditionne l'éventail des modalités :

échéance à court terme : stage intensif, cours particuliers

échéance à moyen terme : idem et en plus : stage longue durée, cours collectifs

échéance indéterminée : toutes modalités.

◆ **Garantir l'efficacité optimale de la formation :**

- en constituant dans la mesure du possible des *groupes homogènes* afin d'éviter les effets de nivellement. Les critères d'homogénéité sont d'ordre divers :
  - . homogénéité d'objectifs opérationnels (téléphoner, lire une notice, rédiger etc...)
  - . homogénéité de motivations (investir a priori, passion pour un projet scientifique, motivation ayant besoin du succès pour s'affermir).
  - . homogénéité en capacité d'apprentissage (acquis antérieurs dans une autre langue, vitesse d'acquisition, rôle des supports écrits, oraux, acuité auditive etc...).

Les critères doivent être hiérarchisés pour *aboutir à un compromis* dont la nature peut varier en fonction des outils pédagogiques (exemples : un EAO permet des diversités de tout ordre ; une hétérogénéité de niveau peut être, selon l'outil, stimulante ou inhibante).

- en mettant à la disposition des bénéficiaires de la formation des moyens de *renforcement des acquis* (tuteurs, club, outils en libre accès).
  - en *intégrant* dans le dispositif de formation en langues *les formations de base* mentionnées par ailleurs (contexte culturel, civilisation, fondement culturel du raisonnement scientifique etc...).
  - en développant *l'évaluation formative* (exemple : renforcer les savoir-faire en rédaction dans une langue étrangère par un contrôle de qualité de texte en faisant appel aux services d'un étranger).
- ◆ Les principes d'*adaptation et d'efficacité* ci-dessus énoncés seront d'autant plus faciles à respecter que les conditions préalables à la mise en oeuvre des outils (analyse des besoins, appui stratégique, réponse aux besoins) auront été satisfaites.

➔ **Nature des missions confiées aux divers dispositifs de formation**

Cinq dispositifs de formation sont ici distingués :

**4.1. Les pôles spécialisés**

- Ils devront être *peu nombreux*, judicieusement répartis sur le territoire national et bien desservis par les moyens de transport.
- Ils pourront être *propres au C.N.R.S.*, ou mis en place en *association* avec un autre organisme de recherche, ou avec une Université ; un établissement privé (exemple le CAREL de Royan) pourrait dans le cadre d'un contrat constituer aussi un pôle spécialisé.

- Compte tenu de leur implantation, la formation sera nécessairement organisée sous forme de *stages résidentiels*.
- En corollaire, ils ne pourront répondre aux besoins des personnes peu disponibles en raison de contraintes professionnelles ou privées.
- Le caractère résidentiel de la formation et son rythme intensif permet en général
  - de *renforcer l'efficacité* de certaines méthodes pédagogiques, telles que les jeux de rôles, la suggestopédie
  - *d'utiliser des matériels* pédagogiques qui en raison d'un *coût élevé* ne pourraient être installés dans chacune des Délégations régionales,
  - de regrouper les demandes de formation qui ne pourraient être satisfaites dans chacune des régions concernées faute d'un effectif suffisant.

**Compte tenu de ces caractéristiques, ces pôles pourraient avoir pour mission :**

- de se spécialiser dans les langues faisant l'objet de *demandes peu nombreuses*,
- d'offrir, pour des langues plus demandées, un *calendrier de stages résidentiels* harmonieusement répartis dans l'année permettant de répondre rapidement à des besoins urgents et imprévus,
- d'accueillir préférentiellement dans les stages les personnes qui ont une *perspective d'application de la formation à court terme*, car les formes intensives fragilisent la fixation des acquis. Leur réemploi dans des délais rapides compense cette tendance à la déperdition,
- d'offrir des formations à *objectifs spécifiques* tels que :
  - . le débat scientifique
  - . les langues de spécialité
  - . l'accueil téléphonique
  - . le document technique
  - . la rédaction de résumés.
- de collecter toutes les *données documentaires* relatives à la spécialité du pôle : expériences pédagogiques, résultats de recherche, formation de formateurs, matériels pédagogiques, méthodes disponibles sur le marché.
- de jouer le rôle de *centre de ressources* documentaires auprès des Délégations régionales.

#### 4.2. Dispositif de formation propre à chacune des Délégations régionales :

Ces dispositifs pourraient avoir pour mission :

- d'orienter vers les moyens pédagogiques les plus adaptés les demandes de formation, en tenant compte de l'urgence et de la disponibilité des intéressés,
- d'organiser au sein de la Délégation régionale, au besoin en s'associant avec d'autres organismes de formation, les actions de formation de forme extensive et semi-intensive pouvant satisfaire les demandes locales,
- d'optimiser l'utilisation des matériels pédagogiques mis à disposition en libre accès dans les laboratoires,
- d'organiser les activités de renforcement des acquis :
  - . création de club
  - . tutorat
  - . didacticiels

#### 4.3. Dispositif de formation en libre accès dans les laboratoires, par mise à disposition d'outils EAO :

Ce dispositif aurait pour mission :

- de rendre la formation accessible aux personnes soumises à des contraintes de service incompatibles avec les horaires fixes des cours collectifs.
- de donner aux personnels de laboratoire isolés un accès à une formation extensive ou semi-intensive
- de faciliter le renforcement des acquis.

#### 4.4. Dispositif de formation à la carte :

Ce dispositif aurait pour mission de répondre à des besoins dont la particularité réside :

- dans son caractère d'extrême urgence,
- dans son caractère singulier,
- dans l'isolement du demandeur, lequel ne permet pas l'accès aux autres dispositifs.

La formation serait assurée selon les opportunités par un organisme public ou privé, en formule individuelle ou collective, résidentielle ou non, avec ou sans didacticiel. Les formules par correspondance et par téléphone ne sont pas à exclure.

Une banque de données permettrait aux intéressés de s'informer sur les moyens pédagogiques disponibles.

#### **4.5. Dispositif associé aux contrats de coopération ou d'échanges :**

Ce dispositif aurait pour mission de dispenser la formation dans le pays de la langue à étudier, conformément à des accords qui seraient à inclure dans les contrats.

Par exemple, à l'occasion d'un séjour long à l'étranger, il serait prévu une formation à la langue dispensée au début du séjour dans le pays étranger.

En contrepartie, les visiteurs étrangers originaires de ce même pays bénéficieraient dans les mêmes conditions d'une formation au français.

Une extension de cette formation aux familles accompagnant la personne en déplacement pourrait être un facteur d'incitation à de tels échanges.

**TRILINGUISME ET COOPERATION.**  
**Propositions pour un développement coordonné du trilinguisme  
 et de la coopération internationale**

A première vue, les propositions associant trilinguisme et coopération n'ont pas de raisons d'être.

Elles devraient tout au plus se limiter à *une application des recommandations* relatives à la mise en place d'un dispositif de formation à la pratique d'une 3ème langue.

Or, l'expérience montre qu'il ne suffit pas à une action de formation d'être conçue en conformité avec de telles recommandations (y compris celles de pertinence aux besoins de compétences en matière de coopération) pour qu'elle *atteigne le public qu'elle vise*.

De même, il ne suffit pas de développer une politique de coopération en prenant diverses mesures de soutien technique et financier pour que *les chercheurs y adhèrent* spontanément.

En effet, leur adhésion à un projet de coopération est freinée par un certain nombre *d'obstacles*, en particulier

- une méconnaissance des enjeux liés au projet et des profits personnels à attendre
- l'absence de curiosité à l'égard d'autres cultures.

En ce qui concerne la formation, leurs réticences à investir dans une formation en langue résident dans un manque de convictions ; par exemple pour la plupart des chercheurs :

- la plus value apportée par l'utilisation d'une autre langue que l'anglais
- l'efficacité de certaines méthodes d'apprentissage des langues

ne sont que des assertions auxquelles ils n'apportent aucun crédit.

En conséquence, sur la base de ces quelques énoncés de difficultés sélectionnées parmi d'autres, il apparaît

- que la décision d'investir dans la formation est subordonnée à une *administration de la preuve de son efficacité*
- et que les réticences à s'engager dans un projet de coopération ne sont pas d'ordre linguistique, compte tenu de la *prééminence de l'anglais*.

Le trilinguisme ne s'imposera donc pas de lui-même. Tous les efforts qui pourront être développés pour son avènement n'auront de sens et d'intérêt que s'ils accompagnent, et surtout s'insèrent, dans les mesures d'incitation à la coopération.

Ce principe d'harmonisation est constamment apparu soit en filigrane, soit explicitement dans les nombreuses propositions recueillies au cours de l'enquête et qui sont présentées ici sous quatre rubriques :

- les études à entreprendre
- les orientations de la politique du trilinguisme
- les appuis stratégiques
- les appuis logistiques.

## 1. Les études à entreprendre

➡ **Enquête systématique sur les motivations à établir des coopérations.** L'étude serait à conduire avec le concours des services formation des Délégations régionales. Elle aurait à "*sérier les problèmes et à insister sur les carences*" (sic). Parmi les critères à prendre en considération, on peut noter : discipline, âge, niveau d'expérience en recherche, statut dont celui de thésitifs, position relative du domaine dans la compétition internationale.

Le but de cette étude serait de connaître, d'une part, ce qui détermine le choix d'une langue et, d'autre part, ce qui fonde les opinions très contrastées tant sur les stratégies de coopération que sur la plus value apportée par l'utilisation d'une autre langue que l'anglais.

La catégorie "jeunes chercheurs" devrait faire l'objet d'une analyse spécifique. Cette étude serait aussi l'occasion d'inventorier les situations où le trilinguisme aurait un rôle à jouer.

➡ **Etude sur les processus d'émergence des coopérations.** La Délégation régionale Nord-Pas-de-Calais propose de piloter cette étude.

L'étude devrait porter l'accent sur l'origine des *initiatives*, le rôle des *positions dominantes* dans le contexte international, les bénéfices attendus des échanges.

Un des buts de cette étude serait d'apprécier dans ce qui détermine l'établissement des coopérations le rôle joué par la maîtrise des langues par rapport aux aspects strictement scientifiques.

La Délégation régionale Nord-Pas-de-Calais se propose dans une première investigation d'utiliser les archives du service mission de la Délégation, et ultérieurement d'étendre l'étude au secteur universitaire associé.

➔ **Etude sur les pratiques langagières** au cours des *stages post-doctoraux* en Europe (chercheurs français en séjour à l'étranger et chercheurs étrangers en séjour en France) (modalités de la formation, langues utilisées en fonction des diverses situations, acquis langagiers au terme du séjour, impact à long terme de ces acquis etc...). Cette étude compléterait les analyses de besoin faites par ailleurs.

➔ **Etat des lieux de l'utilisation de l'anglais** par les chercheurs (lu, rédigé, parlé, compris dans diverses situations : en France, en laboratoire multilingue, à l'étranger en distinguant USA et GB des autres pays, etc...

La Délégation régionale Rhône-Alpes, secteur Alpes se propose de piloter cette étude.

➔ **Enquête sur les perspectives de coopération** avec les pays non anglophones. La Délégation régionale Nord-Pas-de-Calais est disposée à accueillir cette étude.

## 2. Les orientations de la politique du trilinguisme

En vertu du principe d'harmonisation énoncé plus haut, il conviendra de :

- **Veiller** à ce que toutes les interventions qui ont pour but de structurer, soutenir, piloter les échanges et coopérations *intègrent des mesures incitatives au trilinguisme.*,
- **Définir des priorités** pour la mise en oeuvre de ces mesures en se référant aux résultats des études,
- Réserver pour cette mise en oeuvre une part des moyens aux **besoins minoritaires** (exemple : catalan, grec),
- Veiller à l'établissement d'un consensus sur le **concept de trilinguisme**,
- Veiller à ce que les mesures prises en faveur du trilinguisme s'harmonisent avec les orientations de la **politique éditoriale européenne**.

### 3. Les appuis stratégiques

Ces appuis constituent l'ensemble des moyens à employer pour développer le trilinguisme :

- par une adaptation des dispositions réglementaires qui concernent entre autres :
  - le recrutement des chercheurs
  - l'octroi des bourses pour les séjours à l'étranger
  - les coopérations.
- par un aménagement des modalités d'intervention qui ont pour but d'animer et de réguler l'activité de recherche
  - au sein des laboratoires
  - au sein des communautés scientifiques.

L'intérêt de ce classement relativement arbitraire des mesures d'incitation au trilinguisme est de mettre à disposition, en préfiguration de la stratégie qui aura été retenue, une ébauche de la structuration de ses orientations.

Sous sa forme actuelle, cette typologie se justifie surtout pour présenter de façon ordonnée les recommandations recueillies au cours de l'enquête.

- En ce qui concerne le **recrutement**, il est proposé :
  - de donner priorité aux candidats qui ont fait un *post doc*,
  - de recruter des chercheurs *trilingues*,
  - d'introduire dans les concours des *épreuves* de maîtrise des langues, anglais inclus.
- En ce qui concerne l'**octroi des bourses** :
  - d'inciter les *jeunes* à répondre aux appels d'offres de la CEE,
  - d'introduire dans les critères de sélection des candidatures la *connaissance de la langue* du pays d'accueil ou d'offrir, à défaut, une *formation*.
- En ce qui concerne les **coopérations**, il est proposé
  - d'introduire dans les contrats de coopération des *accords de réciprocité* en matière de formation en langues,
  - d'établir ces accords en conformité avec la politique de *francophonie* (par exemple prévoir des accords pour que la formation accompagnant les stages post doc soit assurée dans le pays d'accueil),
  - d'étudier la possibilité de *rédiger les contrats* de coopération en *plusieurs versions*.

- d'*expérimenter*, dans un cadre contractuel, des *modes de communication* particuliers sur le plan linguistique (par exemple, parler dans sa langue et se former à comprendre la langue de son interlocuteur ; cette modalité a été adoptée en SHS dans des relations bilatérales).
- En ce qui concerne les interventions auprès des **laboratoires**, il est proposé :
  - d'intégrer l'analyse des besoins en matière de trilinguisme lors de l'élaboration du *plan de formation de laboratoire*,
  - d'associer aux accords de financement sur *programme de la CEE* des mesures incitatives au trilinguisme telle que la formation,
  - d'associer la formation en langues à tout projet de coopération inscrit dans le *plan quadriennal*,
  - d'expérimenter l'attribution des crédits de bourse au laboratoire, les boursiers bénéficiant d'un droit de tirage et d'une information sur les projets de laboratoire.
- En ce qui concerne les activités développées au sein de la **communauté scientifique**, il est proposé
  - de réactiver les stages post doc et donner la faveur aux stages hors USA,
  - de soutenir les missions éducatives (conférences et séminaires à l'étranger à l'intention d'étudiants),
  - de favoriser la création de revues latines multilingues.
  - de définir des *règles de pratiques langagières* au sein de communautés scientifiques internationales, afin de les mettre en application lorsqu'elles se réunissent sur un thème pour lequel ont été développées d'étroites collaborations et *d'entretenir les acquis* en langue à cette occasion.

Exemple de règle pratique : dans le *cas d'une école d'été* organisée par une telle communauté, les enseignements seraient dispensés dans la langue du pays où se déroule l'école et les questions seraient posées dans la langue du locuteur.

  - d'adopter une certaine *souplesse* dans l'application des règles de pratiques langagières dans le cadre des relations de coopération : par exemple, pendant la période de formation à la langue du pays d'accueil, l'utilisation de l'anglais s'avérera nécessaire au cours des travaux en laboratoire. Il pourrait même se révéler très utile pour aborder le langage strictement scientifique dans la langue du pays d'accueil.

**Les modalités d'application**, particulières à certaines de ces propositions, devront faire l'objet d'une information spécifique auprès des sections du *Comité National* concernées.

## 4. Les appuis logistiques

La mise en oeuvre de la politique de trilinguisme demandera des moyens financiers et des aménagements dans les structures de service.

Pour les *moyens financiers*, il s'agit d'une part d'*affecter* des ressources pour permettre la multiplication d'actions existantes ou la mise en oeuvre d'opérations nouvelles, et d'autre part de *répartir* de façon harmonieuse ces ressources entre ce qui relève directement de la coopération et ce qui l'accompagne en termes de formation.

En ce qui concerne les propositions d'aménagement de *structures de service*, il s'agit de redéploiement ou de renforcement de fonctions existantes et parfois de créations.

**Les propositions d'appuis logistiques présentées ci-après se limitent à quelques aspects particuliers de soutien au développement du trilinguisme.**

Ne sont pas reprises ici chacune des propositions se rapportant aux études et à la stratégie, lesquelles nécessitent aussi pour leur mise en oeuvre des moyens spécifiques.

- Pour les structures de service, il a été proposé
  - de développer auprès de la direction de chacun des *Départements scientifiques une mission Europe* chargée du suivi de la conjoncture, de l'anticipation dans le choix des thèmes, de la communication avec le Comité National, d'une évaluation des capacités d'invitation des pays étrangers et d'un plan de formation en langues correspondant,
  - d'instituer un *service d'aide* à l'établissement de projets de coopération Européens
  - de développer au niveau européen :
    - . les fonctions d'*experts* permanents et temporaires
    - . les fonctions de *responsables de programme*

Ces fonctions seraient à exercer dans un contexte international.

- Pour les moyens financiers, il a été proposé
  - d'apporter un soutien plus important pour la *participation aux congrès* se déroulant à l'étranger, en particulier pour les *jeunes chercheurs*
  - de prévoir des budgets spécifiques pour
    - . la formation en langue des thésitifs
    - . les actions de formation prévues dans les accords de réciprocité intégrés dans les contrats de coopération
    - . les missions éducatives à l'étranger.

**L'APPRENTISSAGE DANS LA FORMATION INITIALE**  
**Propositions pour préparer les futurs chercheurs à exercer leur**  
**activité dans un contexte international**

La perspective de promouvoir le trilinguisme dans les milieux de recherche a suscité de nombreuses recommandations présentées à l'adresse des services de formation permanente, ainsi qu'aux instances chargées de définir les modalités de recrutement des chercheurs.

*Les solutions* qui sont préconisées dans ces recommandations *consistent à rectifier à court et moyen termes un état de carences* dû, selon l'opinion des personnes enquêtées, **aux insuffisances de la formation initiale.**

Pour éviter le prolongement indéfini de cette situation dont l'incidence sur le budget de la recherche ne peut être négligé, il a été proposé d'agir aussi en prévision du *long terme*, en apportant des aménagements dans tous les ordres d'enseignement et plus particulièrement dans les *filières scientifiques et techniques*. En ce qui concerne **l'enseignement secondaire**, il apparaît nécessaire de maintenir *deux langues étrangères* dans les programmes de toutes les filières et de faciliter leur apprentissage par l'adjonction de formations à l'analyse critique de la langue maternelle.

En ce qui concerne les **premiers et deuxième cycles de l'enseignement supérieur**, les préconisations portent sur :

- la sensibilisation des étudiants à l'acquisition d'une *deuxième langue* étrangère, mais aussi la sensibilisation des Universités aux besoins exprimés par les étudiants,
- l'installation de *laboratoires de langues* et EAO dans les universités, plus particulièrement à l'intention des étudiants en DEUG,
- l'introduction de l'enseignement des langues dans les *cursus universitaires* du deuxième cycle,
- la formation à la pratique de l'anglais scientifique (cours scientifiques dispensés en anglais ou cours d'anglais sur la base d'un *corpus scientifique* ?),
- le développement, à l'intention des jeunes, de *séjours à l'étranger* dans des pays autres qu'anglo-saxons pour maîtriser la langue d'usage quotidien.

En ce qui concerne les enseignements de troisième cycle et les doctorants, les préconisations portent sur :

- l'introduction de l'enseignement des langues dans les *cursus*, le choix de la 2ème langue étrangère pouvant être déterminé par le domaine scientifique visé,
- une incitation au trilinguisme qui ne doit pas se développer au détriment de l'enseignement de l'anglais, la connaissance approfondie de cette langue permettant une *consultation plus aisée des publications en anglais*,
- la mise à disposition de formations souples en langues dans les *Écoles doctorales*, en y intégrant des enseignements sur les modes de présentation d'une thèse à un auditoire étranger (s'inspirer des doctorats européens),
- la facilitation des séjours à l'étranger.

Pour conclure en matière de formation initiale, la réflexion d'un Directeur de laboratoire sur le thème de l'emploi peut être restituée ici :

*"Les débouchés du doctorat ne se limitant pas à un emploi dans un organisme de recherche public français, la connaissance d'une 2ème langue étrangère prend de l'importance dans un CV et élargit le champ dans la recherche d'un emploi, en particulier à l'issue d'un stage post doc à l'étranger. La connaissance de l'allemand est très appréciée en Allemagne ainsi que l'espagnol en Espagne".*

# Annexes

## Annexe I

### ✓ Le trilinguisme

- **Culture européenne et progrès des sciences**

Discours de Monsieur E. BREZIN, Président du Conseil d'Administration du CNRS, prononcé le 26 octobre 1993 lors de la séance solennelle de rentrée des cinq académies.

Thèmes traités : Europe des sciences en matière d'organisation de la recherche : a précédé la CEE. Politique active de la CEE en matière scientifique. Les sociétés savantes et les revues. Accueil des chercheurs étrangers en France. **La langue de communication.** Notre système éducatif, les grandes Ecoles. Les chercheurs des pays de l'Est.

*" Il y a donc nécessité, pour modifier cet équilibre en faveur de l'Europe, d'un trilinguisme véritable, une troisième langue en plus de la nôtre et de l'anglais..."*

*" La culture européenne n'est donc pas innée [...] Elle repose bien sur des encouragements spécifiques [...]. Parmi les obstacles évidents énumérés plus haut, je retiendrai que nous n'avons pas assez de trilinguisme [...] "*

- **La coopération scientifique et technique Franco-Russe relancée**

AFP Sciences n° 914, 24 février 1994.

(séjour à Moscou les 16 et 17 février 1994 de Monsieur François FILLON, ministre français de l'Enseignement supérieur et de la recherche) :

*"Nous ne cherchons pas à attirer vos chercheurs en France. Ce que nous voulons est une coopération équilibrée conforme aux intérêts de chacun". [...]*

Commentaire : les Russes sont preneurs de formation dans les secteurs de l'économie [...] de la culture et de l'étude du français.[...] On souhaite voir lancer des projets [...] de l'apprentissage du russe en France et du français en Russie [...].

- **Difficile ouverture des frontières culturelles**

Catherine Lévi. Le Monde 16 mars 1994.

*"La clé de la réussite ? La maîtrise de la langue nationale par le dirigeant est considérée par le personnel local comme une volonté d'ouverture" (cas d'un PDG envoyé par la maison mère à l'étranger pour gérer une filiale)*

- **Entretien en 1989 avec le directeur d'une URA de la section 34**

*"Comment parler de la théorie de l'Etat sans aller au Japon ? [...] Cela veut dire faire un travail de terrain à l'extérieur, pas un voyage de quelques jours. [...] Chacun doit pouvoir parler l'anglais et une seconde langue. En particulier l'allemand est pour nous très important et souvent trop peu pratiqué [...] Connaître une autre langue, cela permet aussi de défendre le français et de faire qu'on le parle dans les rencontres internationales"*

- **L'alternance langagière comme stratégie discursive dans une situation plurilingue. F. KRIER**

Bulletin de la Société de linguistique de Paris 1992, Tome LXXXVII, fasc. 1, pp 53 - 70.

(alternance langagière dans une situation trilingue).

- **Vers le plurilinguisme - Ecole et politique linguistique**

N° spécial Le Français dans le Monde - Recherches et Applications - Fév. Mars 1991 - Edit. Hachette. Article de Gérard VIGNER, Yaoundé - Cameroun, pp 100 - 117 - (langues vernaculaires et véhiculaires).

## Annexe II

### ✓ Les séjours des chercheurs français à l'étranger

- **Données extraites du rapport DMR 8813, mars 1988 du laboratoire d'évaluation et de prospective internationale - CNRS - J.P. MIQUEL, D. MARTIN-ROYET - Données année 1986.**

Séjours en CEE : Plus de 50 % des séjours concernent des congrès  
Moins de 20 % des séjours concernent des expériences  
coopératives (12 % pour les USA).  
Moins de 1 % des visites supérieures à 3 mois.

Allemagne : 250 à 340 visites par discipline  
G.B. : 170 à 260 visites par discipline  
Italie : 100 à 200 visites par discipline.

Se reporter aux tableaux 11 et 12 extraits de ce rapport.  
Des informations complémentaires sont apportées dans le document "la base de données LEPI" de mai 1992.

- **De la même source : Rapport DMR 8812, mars 1988 sur la mobilité transatlantique et inter-européenne des chercheurs; Comparaison avec le reste du monde - Point de vue de la France.**

Page 9 : Problèmes linguistiques qui freinent la mobilité des jeunes scientifiques français.

LEPI : Ecole Centrale des Arts et Manufactures - Laboratoire Stratégie et Prospective. Grande voie des vignes - 92295 CHATENAY MALABRY cédex -  
Tél : 46.83.98.98

- **La mobilité des chercheurs CNRS en 1987 - 1989**

Etude de l'UNIPS, Direction de la stratégie et des programmes, Octobre 1990, Françoise ROJOUAN.

Se reporter aux pages 102, 103, 107, 120, 145.

- **Management des ressources humaines à l'international.**

Evalde Mutabazéi, Audrey Klesta, Yochanars Altman et Philippe Poirson,  
Edit. EYROLLES - Ressources humaines 1994.

- **Pratiques du management en Europe.**

Jean Simonet, Editions d'organisation - septembre 1992.

## ✓ Les coopérations

- **Rapport sur les coopérations scientifiques et techniques de la communauté européenne avec les pays tiers**

Mission des Relations Internationales - CNRS - juillet 1993.

Jacques Fauconnier avec la collaboration de Anne-Françoise Rennucci et Victoria Teziyan.

- **Recherche fondamentale et collaboration internationale**

François Kourilsky, Directeur du CNRS

"Comprendre et agir" - Le journal de l'Institut Curie- N° 27, 3ème trimestre 1993.

*"Cela dit, il reste des obstacles, qui paraissent mineurs mais qui ralentissent le développement des échanges, qu'il s'agisse du problème de la connaissance des langues étrangères par les chercheurs, du critère de mobilité insuffisamment pris en compte dans les promotions [...]."*

- **Capital humain et mobilité**

J.O. des Communautés Européennes du 24/4/1992 cité par J.F. Vinson, entretien avec Michel Ellenberger, Service des relations internationales de l'Université Paris-Sud, dans le journal Plein Sud n° 11 avril/mai 1993 :

*"L'objectif du 15e programme communautaire "capital humain et mobilité" est justement de bâtir l'Europe des chercheurs. Ses étapes ont été précisées : 1°) européeniser la formation avancée des chercheurs, 2°) permettre que leur formation se déroule dans un état membre autre que leur Etat d'origine, 3°) [...]"*

- **Vers une Europe de la Science et de Technologie**

La Recherche 258, octobre 1993, volume 24, page 1057.

*"La commission souhaite également réorienter le rôle du Centre commun de recherche (CCR) constitué de 2000 personnes à l'heure actuelle [...] Cinq centres [...] à Ispra [...] à Karlsruhe [...] à Geel [...] à Petten et à Séville" Antonio Ruberti.*

- **Le Groupe européen de recherches sur les normativités (GERN)**

Philippe Robert - Lettre SHS n° 32 - décembre 1993.

*“Le Gern a mis au point une gamme de formules de coopération : 1° [...] séminaires de recherches [...] réunissant différents pays membres [...], 2° [...] colloques plus ponctuels [...]. Les participants proviennent de huit pays d'Europe de l'Ouest [...] intégrer progressivement une participation d'Europe centrale [...] aider la formation et la professionnalisation des jeunes chercheurs”.*

- **Echanges de chercheurs avec l'étranger**

Lettre SPM n° 22 - juillet 1993

Présente les modes d'action du CNRS : accueil au CNRS de chercheurs associés ; séjours de chercheurs à l'étranger ; la Mission des relations internationales.

## Annexe III

### ✓ Les études

#### 1°) Les études antérieures

- **Dossier langues vivantes - CFDT/SGEN - 1969 - DUPONT-FAR ; MEIER ; PAMPOULOFF, BRESSON.**
- **Réflexions à propos de l'apprentissage des langues sur la base d'une expérience à la Faculté d'Orsay (aujourd'hui Université Paris XI) : 36 cours pour 4 langues, 150 heures d'enseignement par semaine.**  
Noël BARBICHON - 1970 - Faculté d'Orsay.
- **Programme de recherches expérimentale de pédagogie en langues étrangères dans le cadre de la formation des adultes.**  
Noël BARBICHON - 16 juin 1972 - Faculté d'Orsay.
- **Formation complémentaire de professeurs de langues organisée par le CIFFA- Paris-Sud - Note de N. BARBICHON - 15 janvier 1973 - CNRS.**
- **Rapport sur la situation de l'enseignement des langues étrangères en 1977.**  
CNRS - DPAS - Bureau d'orientation et de formation permanente - 1978 - Rapporteur B. KERBER. Groupe de travail : Mrs CASSIN, TRAMPOGLIERI, BARBICHON et KERBER.
- **Enquête sur les stages de langues de 1978 à la DR4 - CNRS**  
Mme FAUGERES, sous la responsabilité de G. CASSIN.
- **Le besoin de formation en langues des chercheurs du CNRS et de l'INRA -**  
Décembre 1980 - M.A. SAUBOST.
- **Orientations proposées en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de formation en langues - CNRS - BOFP - Brigitte KAHN - Janvier 1981.**
- **Etudes d'impact des formations de pharmacochimie, CAO-DAO et Anglais -**  
Année 1987.  
CNRS - DPAS - Service de la politique du personnel - Bureau National de la Formation Permanente ; Etude réalisée au cours du 4ème trimestre 1987 par M.C. BALAND et D. SIMEHA.
- **Exposé sur la formation en langues.**  
B. GURFINKIEL - CNRS - Cellule Formation Permanente de l'Administration du Siège - 16 octobre 1990.

- **CNRS : Compétences linguistiques et formation en anglais - "l'anglais, un outil de travail ?" - Juillet 1991.**
  - 1°) Etude et propositions pour une meilleure efficacité du dispositif de formation en anglais.
  - 2°) Guide pour décideurs de formations en anglais.
  - 3°) Guide pour utilisateurs des formations en anglais.
- **Note sur la mise en place du dispositif - Septembre 1991.**  
Audit confié par L. SIBILLI de la Délégation aux études et audits du CNRS, à E. Marx-Rosenberg , conseil en formation. Audit.

## 2°) Les centres d'études et audits spécialisés en langues

- Learning Service Eurocentres - Seestrasse 247  
CH-8038 Zurich - Tél. 01/485 52 00
- Dixit Conseil - 19 rue Navier 75017 Paris - Tél. 46 27 30 00  
(ouvrage : Organiser l'apprentissage des langues étrangères - Philippe Carré - Editions d'organisation).
- Centre international d'études pédagogiques, Département de didactique du français langue étrangère - Bureau d'études pour les langues et cultures (Ministère E.N.) 1, avenue Léon Journault 92311 Sèvres cedex.

## 3°) Recherche sur le traitement automatique des langues

- Projet Multext de la Communauté Européenne coordonné par Jean Véronis - Laboratoire CNRS, Parole et langage - Aix en Provence  
Cité dans Le Provençal 21/01/94.

## Annexe IV

### ✓ Organisation des enseignements et pédagogie

#### • *Mise en place de structures*

- Convention constitutive du groupement d'intérêt public "Pôle universitaire européen de Toulouse" 15 septembre 1993.  
Le paragraphe 1 du chapitre II a pour objet **l'organisation de formations linguistiques** destinées à des étudiants et aux chercheurs et enseignants. *Il est prévu d'intégrer dans les stages linguistiques l'initiation à la culture et à la vie politique, économique et sociale du pays d'accueil.*
- Mise en place d'une formation intensive à la langue et à la culture japonaises pour favoriser et accompagner la politique d'échanges scientifiques avec le Japon (action organisée en commun par la Délégation aux ressources humaines, la Mission des relations internationales du CNRS et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris).
- "L'anglais et la technique - Un chemin de croix". Jacques COULARDEAU - Animateur du Groupe didactique des langues de l'UA 1030 du CNRS.  
Article dans Révolution, 29 - 30 Août 1990. (Les contenus des enseignements adaptés à des besoins spécifiques).
- "Le Goethe Institut visé par des restrictions budgétaires " L.R. - Le Monde, 22 janvier 1994.

#### • *Méthodes pédagogiques et établissements d'enseignement*

- Société pour le développement des pédagogies nouvelles, 100 rue de l'Université, 75007 PARIS.  
(Parler Japonais, français, anglais, allemand, espagnol, italien ou hindi en 10 jours).
- WHSMITH, 248 rue de Rivoli, 75001 Paris.  
Librairie anglophone : littérature, dictionnaires, livres sur le management, les affaires, l'informatique, des vidéos en V.O., guides et cartes touristiques, journaux et revues anglaises - WHSMITH organise des séminaires et des événements pédagogiques et littéraires.  
Livres de cours, grammaire, vocabulaire, prononciation, conversations, civilisation, tests de langues, anglais pour autodidacte etc...
- Editions Bréal, 1 rue de Rome, 93561 ROSNY SOUS BOIS.  
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.

- Euroskill France, 11 avenue du Hoggar, Z..A. Courtaboeuf, 91953 LES ULIS CEDEX.  
Avant-Garde Learning (relaxation, exercices ludiques, musique).  
Coffrets auto formation - Séminaires.  
Inspiré de la suggestopédie (Georgi LOZANOV).

- **Langue de spécialité:** apprentissage systématique des fondements linguistiques de l'anglais scientifique. Exercices conçus par des chercheurs et enseignants en anglais scientifique. Sciences de la Vie (CD - Rom), Sciences de la matière (CD - Rom), Agro-alimentaire (CD - Rom), CD Export (CD - Rom).

Médiaconcept, rue des imprimeurs Z.I. République, 86000 POITIERS et 40 rue Gabriel Crié, 92240 MALAKOFF.

- **Nouvelles Technologies et enseignement des langues  
Sciences et langues**

**La traduction littéraire scientifique et technique**

Presse de la Sorbonne Nouvelle, 13 rue de Santeuil, 75231 PARIS CEDEX 05.

- **Langue de spécialité technique** (stage d'entraînement Allemand aux structures fondamentales et formes de communication de la langue technique (cause / conséquence, définition, nommer des fonctions, expliquer un graphique, comparaisons, caractériser, etc...)  
(faire un rapport, évaluer des résultats de travaux, argumenter, etc...).

Cours spéciaux CDC, Garl Duisberg Centren, Gemeinnützige Gesellschaft mbH  
Hansaring 49-51 D-50670 KÖLN

- **L'anglais des sciences** (1 livre et 4 cassettes).  
Assimil, 13 rue Gay-Lussac, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
- **Les bases du droit anglais** Edition OPHRYS, 10 rue de Nesles, Paris 6ème.  
de C. BOUSCAREN et R. GREENSTEIN.
- **Lecture de l'anglais informatique.** Stage par C.E.D.H.O., 46 rue de Provence, Paris 9ème.

- ***Etablissements d'enseignement***

- ESSEC IMD, CNIT - BP 230, 92053 PARIS LA DEFENSE.  
Cours intra-entreprise, cours par téléphone, immersion, accueil téléphonique, présentation skills.
- Centre international d'Etude de langues - Délégation du Goethe Institut de Nancy.  
4 Quai Kléber "le Concorde" D67055 STRASBOURG CEDEX  
(Allemand).

- Télélanguage systèmes (Patricia CISZEK, conseil en formation). Le Rond-Point Européen, 9 rue Maurice Grancoing, 94200 IVRY SUR SEINE.  
14 langues enseignées.  
Cours par téléphone, méthode Tomatis (filtre de fréquence).  
Cours collectifs à la carte, stages intensifs, stages à l'étranger.  
Journées non stop - cours individuels.

*Autres prestations* : audit linguistique d'entreprise.  
Traduction.

Autres centres : Boulogne, Paris, Les Ulis ; 11 centres régionaux : Annecy, Bordeaux, Dunkerque, Lille, Lyon, Le Havre, Nice, Marseille, Toulon, Montpellier, Paris, Toulouse, Tours, Strasbourg.

- TRANSFER, 20 rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS  
Edite la "Lettre de Transfer" - Voir n° 10, Novembre 1993 sur la création de centre  
- ressources.  
Nombreuses innovations pédagogiques dans les enseignements dispensés par cet établissement.
- JONATHAN CENTER, 44 bis rue Lucien-Sampaix, Paris 10ème (utilise la méthode d'éducation de l'oreille de Tomatis).
- EUROCENTRES, 13 passage Dauphine, F-75006 PARIS.  
Enseignement des langues dans l'environnement où elles sont parlées et vécues :  
Anglais à Londres, Cambridge etc..  
Américain à New York, Alexandria et Michigan ;  
Français à Paris, Lauzanne ; Italien à Florence ; Japonais à Kanazawa ; Russe à Moscou ; Allemand à Cologne, Nermar et Lucerne ; Espagnol à Madrid, Salamanque et Barcelone.
- E.P.P.A., 14 bd Gouvion Saint Cyr, 75017 PARIS,  
Japonais, chinois, russe, arabe et autres langues.
- Centre Européen de recherche sur les cultures, les langues et l'enseignement (cercle). 16 rue Meslay, Paris 3ème.  
Self acces ; pair learning ; cours à la carte (grande flexibilité horaire), cours par téléphone, cours le Week-end, cours individuels.
- Enseignement du Japonais. Liste d'établissements de cet enseignement pour adultes en France, disponible à la Fondation du Japon, 42 avenue Kléber, Paris 16ème. (Villes : Paris, Fontenay sous Bois, Grenoble, Les Milles (13), Marseille, Nice, Chartres, Angers, Nantes, Tours, Bordeaux, La Teste (33), Aucambille (31), Rennes, Quimper, Nancy, Strasbourg, Colmar, Lille, Villeneuve d'Ascq.
- Répertoire des organismes de formation en langues dans "génération formation" N° Spécial "A tout langues" 1994. 83 Bd Magenta, 75010 PARIS.

- *Les outils pédagogiques*

- **Les dossiers de l'ingénierie éducative**

N° 15 , février 1994 : **des outils pour les langues,**

**Centre national de documentation pédagogique (CNDP)**

29 rue l'Ulm, 75230 PARIS CEDEX 05.

**(apports du multimédia, méthodes de langues, jeux, dictionnaires, encyclopédies, espace-langues, centre de ressources, conseils pour s'équiper).**

- **AURA-LANG - 134 avenue Joseph Kessel - 78960 VOISINS LE BRETONNEUX.**

**Logiciels** Anglais, américain, français, allemand, espagnol avec *système visuel de la qualité de prononciation* par analyse de la voix de l'élève - Licence 1993 Education nationale.

- **Sté MIREILLE, 47 rue Guy Marie Riobé, 45000 ORLEANS**

**Logiciels** Français, Allemand, Chinois, Anglais, Espagnol

(Découverte de la langue, entraînement à la traduction, jeux culturels et linguistiques, commentaires de texte).

- **AGF, 15 rue A. Thomas, 94200 IVRY SUR SEINE**

**Didactiels.**

- **STUD-I, 14 rue Fontaine, Paris 9ème**

**produits multimédia** réalisés par ARDEMI (Association pour la Recherche-Développement de l'Enseignement Multimédia Informatisé). Equipe universités et grandes écoles.

English for technical purposes et echolangues (logiciels et vidéo).

- **CONFLUENCE MULTIMÉDIA PUBLISHING, 33 avenue de la République, Paris 11ème.**

6 **vidéo-disques** interactifs de l'anglais des affaires.

- **PROFET, 17 rue de Vintimille, Paris 9ème.**

**Logiciels** interactifs, Français, Allemand.

- **ASSIMIL FRANCE, 13 rue Gay-Lussac, 94431 CHENNEVIERES SUR MARNE.**

**Logiciel** d'acquisition de vocabulaire et de grammaire.

**Anglais des sciences, coffret multimédia, cassettes, livres, CD, toutes langues.**

- **ATTICA, 64 rue de la Folie Méricourt, Paris 11ème (Librairie des langues).**

**CD-ROM** interactifs. Active English et English Vocabulary.

130 **logiciels** d'enseignement des langues tous niveaux : Anglais général, Anglais spécialisé, Allemand général, Allemand spécialisé, Espagnol, Français, Italien, Russe, Grec, Hébreu, Japonais, Néerlandais.

- OPEN MIND INTERNATIONAL, S.A., 2 place de la Défense, CNIT BP 240, 92053 PARIS LA DEFENSE.  
**Vidéo-interactive sur Macintosh.**
- NEURO DIFFUSION/GROUPE SOURCE INFORMATIQUE, 22 rue de l'Arcade, Paris 8ème.  
**Logiciel Français langue étrangère.**
- TNT, 4 rue Archimède, F59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
**Multimédia Anglais et Allemand.**
- LOGEDIC, BP 168, 70003 VESOUL CEDEX  
**Logiciels d'enseignement.**
- GHALILE AL-HAKKAK, 23 Bd. Colbert, 92160 ANTONY  
**Didactiels d'arabe (AMBRE).**
- OPELEM, 183 rue Lecourbe, 75015 PARIS.  
**Laboratoire de langues individuel AAC 6000 (Méthode Philips).**  
Anglais, Allemand, Français, Espagnol, Italien, Néerlandais, Japonais, Arabe, Grec, Hébreu, Portugais, Russe, Chinois, Américain.
- WELCOME VIDEO, BBC English.  
11E Rue Fernand Holweck, 21000 DIJON.  
(12 cassettes vidéo).
- Editions Disques OMNIVOX et BBC (France), 8 rue de Berri, Paris 8ème.  
(Manuel, CD, audiocassette, vidéocassette) dont cassette d'anglais médical et vidéo avec manuel de science et technique.  
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, Arabe, Français, Américain.
- C. PUISSANCE 3 INFORMATIQUE, 91 rue du Rajol, Espace Commercial Montpellier Frejongues Est, 34135 MAUGHIO  
**Laboratoire de langue avec apport d'images et de textes.**
- INTER CONGRES - Systèmes audiovisuels, 5-7 rue Descartes, 92120 MONTROUGE  
Location conférence, Matériels didactiques, 8 rue d'Estienne d'Orves, 92120 MONTROUGE (autres adresses VALLAURIS et VILLEURBANNE).  
**Location** de traductions simultanée, vote électronique, vidéo, laboratoires de langues.
- BARTHE S.A., BP 52, 53 rue de Fécamp, 75560 PARIS CEDEX 12  
Edusystem - **magnétophone** conçu pour l'apprentissage des langues (réécoute facilitée).
- A.C.F. Didactiels, 15 rue Antoine Thomas, 94200 IVRY  
Télénet : **laboratoire de langues** en réseau (Logiciels pour ordinateur maître en réseau avec les ordinateurs des élèves).

- SONODAC, 57 rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY SUR MARCHE  
**Laboratoire de langues portable autonome.**
- EDU - 4 Les technologies de la formation, avenue de l'Europe, Parc d'activités des  
Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE  
**Laboratoire de langues portatif.**
- Enquête sur les méthodes d'apprentissage des langues (cassettes audio, vidéo,  
logiciels, CD-ROM) Revue QUE CHOISIR n° 306 juin 1994.

• *Séjours linguistiques*

- **USA et GB**

- Eurocentre, 13 passage Dauphine F-75006 PARIS  
(autres pays : Italie, Espagne, Allemagne, Russie, Japon).
- COUNCIL, 1 place de l'Odéon, 75006 PARIS  
(autres pays : Allemagne, Italie, Espagne).
- R.E.A.L., 88 Bd de Charonne, Paris 20ème.  
(sur campus américain).
- YORKSHIRE EUROPEAN SCHOOL, 229 Ecclesall Rd South  
SHEFFIELD 11 9PN ENGLAND
- KEY INSTITUTE, 20 Bd de la Bastille, Paris 12ème.  
Séjours en Irlande.
- OFFICE NATIONAL DU TOURISME IRLANDAIS, 33 rue de Miromesnil, Paris  
8ème.  
Informations sur tous les organismes d'accueil en Irlande.
- **Russie**  
Ecole de Moscou de la Langue et de Culture Russe  
119899 Russie Moscou, l'Université d'Etat de Moscou  
1er Bâtiment des facultés des sciences humaines - Salle 1126  
St Petersburg, 191011, Russie, St Petersburgs, Ingéneraja, Ul, 13, S29 Zlatoust.
- **Japon**  
COUNCIL "STUDY ABROAD" 1 place de l'Odéon Paris 6ème  
(Center for Japanese Studies - Wasela Hoshien - Tokyo).

**- Espagne**

Espagnol à la carte - Gala Internacional Sra Geneviève Segret -  
Pza Narciso Oller, 8, 3°, 2 - 08006 Barcelona.  
(Voir aussi à Madrid, Sevilla, Malaga, Salamanca, Valencia).

Association DUENDE, Maison des Associations, Salle n° 2,  
46,48 Crs de la République, 69100 VILLEURBANNE.

**- Allemagne**

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE, 51 rue de l'Amiral  
Mouchez, Paris 13ème.

GOETHE INSTITUT, 17 avenue d'Iéna, 75116 PARIS. (voir Journal Le Monde  
22/1/94 : Le Goethe Institut visé par des restrictions budgétaires. Fondation  
prochaine d'un institut culturel tripartite franco-germano-polonais à Varsovie).

**- Tous pays**

NOUVELLES FRONTIERES, 87 Bd de Grenelle, 75738 PARIS CEDEX 15

REGENCY LANGUES, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4ème.  
(Vivre et étudier au domicile de votre professeur particulier).

SILC, 16022 ANGOULEME CEDEX

EXPERIMENT, 89 rue de Turbigo, Paris 3ème

INTER-SEJOURS, 179 rue de Courcelles, Paris 17ème.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT, 21 rue Saint-Fargeau, BP 313, 75989  
PARIS CEDEX 20.

S.A. AUBERT ERMISSE TOURS, 10 place de la Victoire, 37000 TOURS  
(dans certains cas, domicilié chez le professeur).

### **Tout savoir sur les séjours linguistiques**

Des conseils, des formules, des adresses à :

Union Nationale des organisations de séjours linguistiques  
15/19, rue des Mathurins, Paris 9ème  
Minitel : 3615 UNOSEL

• *Publication de recherches pédagogiques*

- Suvaglingua et pose spontanée de la voix - Willy Urbain, CESDEL, 24 rue Henri-Barbusse, Paris 5ème.  
Extraits de la Revue de Phonétique appliquée n° 33-34 pp 81-106.
- Rapport pédagogique - Expérience CREDIF-CESDEL 11975 - W. URBAIN.
- Les adultes (comment enseigner les langues vivantes aux adultes) - J. Lévy - Revue Education n° 169, 15 mars 1973.
- L'expression spontanée - Une nouvelle méthode d'enseignement des langues par Pierre F. Moreau. Revue Psychologie n° 68 Septembre 1975.
- Cours de syntaxe structurale de Lucien Tesnière, Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, 1943. (document d'archive exceptionnel).
- Système Grenat (anglais par ordinateur). Professeur Claude Henry - Université de Rennes II - 1989.
- Colloque sur la Communication interculturelle - Langues et Langages - Septembre 1992. Ecole Supérieure d'Ingénieurs en électrotechnique et électronique - Marne la Vallée - Est Parisien. Organisé par l'association des formateurs en expression et communication - BP 21, 93145 BONDY CEDEX.
- Hétérogénéité(s) énonciative(s). J. Authier-Revuz, Maître de conférence Université de Lille III. Revue Langage n° 73 mars 1984.
- Pensée et langage, L.S. Vygotski, Editions Sociales 1985.
- La langue étrangère entre le désir d'un ailleurs et le risque de l'exil. Christine Revuz - Revue Education Permanente n° 107 Juin 1991. (difficultés d'apprentissage d'une langue étrangère).
- Autonomie de l'apprenant : de l'enseignement à l'apprentissage - Henri Holec, Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues, (CRAPEL) Université de Nancy II. Revue Education Permanente n° 107, Juin 1991. (Qu'est-ce qu'apprendre, apprendre à apprendre).
- Formation à l'interculturel : de quoi parle-t-on ? Barbara Mattison et Sophie Tievant. Revue Education Permanente n° 107 Juin 1991. (sont définis en particulier les compétences à la communication interculturelle page 77).
- Organiser l'apprentissage des langues étrangères : la formation linguistique professionnelle. Ph. Carré, Editions d'organisation 1991.
- Audit linguistique, ingénierie et formation en langues. BOR, G. 1991. Revue Education Permanente n° 106 Mars 1991.

- Xeros Technical English : une expérience d'autoformation à l'anglais technique. Ghislaine Vincent, Gilles Epaulard, Gérard Lebreux (GRETA tertiaire Sud 93). Revue Education Permanente n° 107, juin 1991.
- L'anglais scientifique et technique : LAST, de Sally Bosworth-Jérôme, Colette Helye-Lebas, Robert Maret, Université Paris Orsay, Editions Ellipse 1987.

## Annexe V

### ✓ Formation initiale

- Allocution de Monsieur François FILLON, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche - 17 juin 1993.

"Je suis convaincu que tout commence par une politique enfin volontariste pour le développement des langues vivantes dans nos universités".

- L'université de Villejean (Rennes II) développe un pôle d'enseignement des langues, Christian Tual, Le Monde, 8 novembre 1993.
- Moins d'intérêt pour les langues étrangères ? Dernières Nouvelles d'Alsace, 6 décembre 1993.
- Ingénieur chimiste trilingue à Strasbourg. Laurence Rey, L'Alsace, 12 janvier 1994.
- Les tests et diplômes les plus cotés. L'éducation nationale planche sur un nouveau diplôme (diplôme national de compétences en langues (DNLC).  
Revue Génération Formation n° Spécial A Tout Langues - 1994  
83, Bd Magenta, Paris 10ème.
- Qu'est-ce que savoir ou ne pas savoir une langue. Frédéric François, Professeur Université de Paris V. Revue Migrants-formation n° 83 décembre 1990.
- Parler dans la langue de l'autre, Lucien Peret.  
Ouvrage "Question de formation" collectif d'auteurs, Université Catholique de Louvain, 1989 - Editions Erasme.  
(Résultats d'une recherche pour un apprentissage performant des langues vivantes).

## Annexe VI

### ✓ La Francophonie

#### • Les années 1980

- Promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technologique - Loi n° 82-610 du 15 juillet 1982 (J.O. 16 juillet 1982, page 2275).
- De l'usage du français dans la communication scientifique - A. ABRAGAM - Bulletin de la Société Française de Physique. n° 45 Nouvelle Série, Juillet 1982.
- La Science en patois - Daniel MOSKOWITZ dans le Français chassé des sciences. Ecole Supérieure d'interprètes et de traduction.
- The publication problem - Jacques NINIO - Revue Pandore n° 17. Février 1982.
- L'anglais et la science - Se faire comprendre - Le Monde, 27 mai 1981
- L'anglais et la science : réponse de lecteurs aux articles du Monde du 27 mai 1981. Positions de M. GRIESMAR, M. DUFOUR (Ecole des Mines de St Etienne), M. LLIBOUTRY (directeur du laboratoire de glaciologie et de géophysique de Grenoble) : Le monde 8 juillet 1981.
- Le chemin de croix des éditeurs - Le Monde 4 novembre 1981.
- Le français est-il encore une langue scientifique. Roger CANS .  
I : Le Monde 3 novembre 1981 ; II : Le Monde 4 novembre 1981.
- Déclin de la langue ou de la science française ?  
(Le colloque sur l'avenir du français dans les publications scientifiques)  
Bertrand de la Grange - Le Monde 5 novembre 1981.
- Comment reconquérir les marchés de la communication scientifique en français ?  
Roger CANS - Le Monde 23 juin 1982.
- Colloque international de Bruxelles (promotion du français comme langue scientifique) organisé par l'Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (ANSULF 7 rue des Wallons 75013 Paris), par l'A.C.C.T., par la MIDIST et par le conseil de la langue française du Québec (Juin 1982). (Suite au colloque de Montréal de novembre 1981 sur l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques organisé à l'initiative du gouvernement du Québec et du Conseil de la langue française).

- La première année de Madame Tasca à la francophonie. Une bataille pour le français est indispensable dans les sciences - J.P. Peroncel - Hugoz - Le Monde 15 juillet 1982.
- La traduction scientifique et technique - Jean Maillot, Edit : Technique et documentation - 1982.
- Termes techniques nouveaux - Edit Feutry - 1982.  
(liste de termes établie par M. Brune de BESSE.
- La langue française de la technique et de la science, Edition Oscar Brandstetter à Wiesbaden, diffusé par la Documentation française - 1982.
- Langue française. De la défense à l'illustration - Pour la diversité culturelle linguistique - Politique de plurilinguisme. Journal de la MIDIST - 1982.
- Les sciences à l'heure de l'anglais - Rédigés en français, les "Comptes rendus" de l'Académie resteront confidentiels. Max de Reggi, Maître de recherches au CNRS - Le monde 30 - 31 décembre 1984.
- La réponse du secrétaire perpétuel - résister pour rayonner. (réponse à l'article de Max de Reggi). Le Monde 30 - 31 décembre 1984.
- Comptes rendus - Vie académique - Tome 295 - 1982.
- Good bye, Pasteur ! Les Annales Pasteur paraîtront désormais exclusivement en langue anglaise - Martine Jacott - Le Monde 27 décembre 1989.
- Chercher en français - Xavier Déniou - Le Monde 27 décembre 1989.

- **Les années 1990**

- Forum de la communication scientifique et technique - *Quelles langues pour les sciences* Ministère de la Francophonie Cité des sciences et de l'industrie - 9 et 10 janvier 1990.
- L'anglais, langage scientifique - Michel Goldberg - Le Monde 5 septembre 1990.
- Le Français dans les Sciences et les Techniques. Rapport présenté par Paul Germain, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 19 juin 1990.
- La défense de la science française - En dépit de l'émotion soulevée en 1989 par la rédaction en anglais des publications de l'Institut Pasteur, le déclin du français comme langue scientifique se poursuit - J.P. Peroncel-Hugoz - Le Monde 25 mars 1992.
- Appel : l'avenir de la langue française - Encart publicitaire - Le Monde 11 juillet 1992.

- Répertoire 1992 - Organisation et associations francophones. Documentation française.
- Grandeurs et petitesesses de la francophonie. J.P. Peroncel-Hugoz - Le Monde 28 juillet 1992.
- Le Tapis Rouge - Alain Decaux - Edition Perrin.
- Francophonie : le désert scientifique. LLIBOUTRY - Le Figaro 5 décembre 1992.
- Assises francophones de la recherche - Abidjan, 2 décembre 1993.
  - Allocution de M. F. Kourilsky, directeur général du CNRS
  - Allocution de M. F. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
  - Francophonie : vers une reconquête scientifique. Le Quotidien de Paris 9 -12-93
  - Le français à la reconquête des sciences. Le Figaro 14 décembre 1993.
  - Les Assises francophones de la recherche - Lettre d'une formation enseignement supérieur et recherche n° 105, Janvier 1994.
- Etat de la Francophonie dans le Monde.  
Monsieur l'inspecteur général Lucien Geminard. Revue de l'Association des Membres de l'Ordre des palmes académiques (AMOPA) n° 123 4è trimestre 1993.
- La langue française et la francophonie  
Mme Béatrice DIDIER, Professeur des Universités, directeur du département de littérature et des langues à l'Ecole Normale Supérieure. Revue de l'AMOPA n° 123, 4ème trimestre 1993.
- Usage de la langue française dans les différentes manifestations scientifiques - Lettre SPM n° 23 - décembre 1993.
- L'Académie des sciences prend position ) Les scientifiques français sommés de s'exprimer dans leur langue - Le Monde - 17 janvier 1994.
- Culture Européenne et Progrès des sciences. Edouard Brezin - Séance solennelle de rentrée des cinq académies - 26 octobre 1993.
- Une autre Amérique francophone - Actes du colloque international de Séoul - Octobre 1992.  
Centre de recherches sur la francophonie / Université Nationale de Séoul.
- La francophonie : nouvel enjeu mondial - Michel Guillou - Edition Hatier - 1993.
- Projet de loi relatif à l'emploi de la langue française. Ministère de la culture et de la francophonie - 25 février 1994. Documentation, 3 rue de Valois - Paris 1er.  
(voir aussi Loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française - JO janvier 1976 - Annexe n° 1. Page 189).

- Mobilisation pour une recherche francophone. Revue La Recherche 262, février 1994 - Volume 25 page 122.
- L'esprit des langues, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, Le Monde 24 février 1994.
- L'emploi du français serait obligatoire pour "toute inscription ou annonce" dans un lieu public - Avancées et lacunes (colloques) J.P. Peroncel-Hugoz - Le Monde 25 février 1994.
- Il sera interdit d'interdire le français dans les colloques scientifiques - Marie-Françoise De Pange. Le Quotidien du Médecin - 28 février 1994.
- Au-delà de la langue. Le Journal du CNRS, mars 1994.
- Le projet de loi linguistique ; M. Balladur : "Le gouvernement n'a pas la prétention de régir la langue française". J.P. Peroncel, Hugoz - Le Monde 10 mars 1994.
- Prix de la recherche francophone - Revue La Recherche - Mars 1994.
- La Science au service de la francophonie - L.A. Le Figaro, 2 avril 1994.
- De nombreux sénateurs sont sceptiques sur la nécessité de protéger le français par une loi - Claire Blandin - Le Monde 14 avril 1994.
- Qui subventionnera les traductions des congrès ? Interview de F. Gros Libération 13 avril 1994.
- Une affaire d'Etat (en référence au rapport de Jacques Legendre, au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat). Le Monde 14 avril 1994.
- A propos de la loi Toubon - Le Français sous surveillance. Alan Gérard Slama. Le Figaro 29 avril 1994.
- Le CNRS et le projet de la relatif à l'usage de la langue française CNRS - Info n° 285 1er mai 1994.
- Interview de M. Paul Germain, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences par J. Glenisson, sur l'emploi du français dans les écrits et dans les colloques et congrès. Journal des Amis et Anciens du CNRS - 1994.
- Le comble de la perfection - Denis Slakta - Le Monde 4 mai 1994.
- Langue vivante, puissante défunte ; Défensif, le projet de loi sur l'emploi du français exprime la nostalgie d'une gloire perdue - Edwy Plenel - Le Monde 4 mai 1994.

- Belgique : l'anglomanie bruxelloise - Jean de la Guerivière - Le Monde 4 mai 1994.
- Une poignée de députés de la majorité sont sceptiques sur la nécessité de légiférer. B.F. - Le Monde 4 mai 1994.
- Halte au technosabir - Quelle langue pour la science.  
Question à J.M. Levy-Leblond, propos recueillis par Guitta Persis-Pasternak - Libération 4 mai 1994.
- Le ministre de la culture souligne le caractère "offensif" de son projet sur la langue française - L'Académie des Sciences s'émeut - Frédéric Bobin - Le Monde 5 mai 1994.
- Scientists fight bill on French language.  
David Buchan in Paris - Financial Times 5 mai 1994.
- Les députés privilégient les publications scientifiques en français - Le Détail des mesures - F.B. Le Monde 6 mai 1994.
- Avis partagés chez les Suisses - Jean-Claude Buhner - Le Monde 6 mai 1994.
- Déclaration de Edouard Brezin dans Infomatin 9 mai 1994 dans l'article de Edouard Launet : "les députés sacrifient la science sur l'autel de la langue française.
- Le CNRS prône la francophonie (signature de la convention CNRS/AUPELF par M. F. Kourilsky - Revue La Recherche Mai 1994.
- Les Vertus du "Pidgin English" par Michel Cribier, Claude Guyot, Alain Milsztajn et Marc Virchaux - Le Monde 11 mai 1994.
- Institut des hautes études francophones (organe de l'AUPELF-UREF l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche). La 1ère session de formation a été organisée en octobre 1993.  
IHEF - BP 8 - 91730 CHAMARANDE - Tél. 69 27 12 12.

- Le CNRS a consacré 50 millions à la francophonie ; 456 projets en collaboration INSERM/étrangers sur 2800 concernent les pays francophones ; 1047 stagiaires francophones dans les laboratoires du CNRS, 97 à IFREMER, 399 à l'INSERM et 250 à l'INRA  
AFP Sciences n° 903 9/12/93 cité par le journal de l'institut J. Monod - Février 1994 n° 39.
- Le CNRS et le projet de loi relatif à l'usage de la langue française - Journal Campus Michel Ange n° 3 - 15 mai 1994.
- Le roman de la francophonie - Axel Maugey - Edition J.M. Place - Paris 1993.
- Défense du français : une loi assouplie pour les congrès scientifiques - Marie Françoise De Pange - 9 Mai 1994 - Le Quotidien du Médecin.
- La clé de l'anglais - Claude ALLEGRE - Le Point - 21 mai 1994.
- Un entretien avec Philippe LAZAR - Le Monde 21 juin 1994.
- La Bataille du français est engagée - Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie française. - L'Evènement 25 juin 1994.
- "Lus et reconnus" - courrier des lecteurs - Rubrique contact opinion de Quang Tho Pham - URA 507 Lyon - Journal du CNRS N° 55/56 juillet / août 1994.
- La langue de chacun - Jacques RIGAUD - Président de RTL - Rubrique Point de vue - Journal le Monde 9 Juillet 1994.
- Le Ministère de la Culture refuse une subvention à une manifestation publicitaire francophone - Jules Emile ADES - Rubrique Communication, Journal le Monde 18 juillet 1994.
- Un pouvoir qui n'appartient qu'à l'usage. Article de Thierry BREHIER à propos de la "loi Toubon". Journal le Monde 31 juillet 1994.  
A cette date, même journal : extrait de l'analyse fondant la décision du Conseil constitutionnel et un article de Th. Brehier intitulé "Le Conseil constitutionnel refuse à l'Etat d'imposer un français codifié".